



# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

*Le Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

*Le Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/68-2002

ISBN 0-660-62147-9



## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

---

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



## **Rapport ministériel sur le rendement**

pour la période terminée le 31 mars 2002

---

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député  
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Receveur général du Canada



# Table des matières

<b>Section I – Message du ministre</b> .....	1
<b>Section II – Aperçu du Ministère</b>	
Raison d'être .....	3
Priorités stratégiques .....	3
Organisation .....	3
Aperçu du rendement .....	5
<b>Section III – Rendement</b>	
Programme des services gouvernementaux .....	9
Services immobiliers .....	9
Services des approvisionnements .....	17
Receveur général .....	24
Rémunération de la fonction publique .....	28
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique .....	32
Conseils et Vérification Canada .....	38
Bureau de la traduction .....	43
Services de coordination des communications .....	49
Soutien opérationnel .....	55
Programme des sociétés d'État .....	61
Société du Vieux-Port de Montréal inc. ....	61
Queens Quay West Land Corporation .....	61
<b>Annexe A – Rapports consolidés</b>	
Gouvernement en direct .....	63
Achats et marchés .....	64
Gestion du matériel .....	65
Développement durable .....	66
Réservoirs de mazout .....	67
Fonction moderne de contrôleur .....	67
<b>Annexe B – Rendement financier</b>	
Aperçu du rendement financier .....	69
Tableaux financiers	
1 : Autorisations pour 2001-2002 .....	70
2 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité .....	71
3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles .....	73
4 : Recettes par secteur d'activité .....	74
5 : Paiements législatifs par secteur d'activité .....	77
6 : Paiements de transfert par secteur d'activité .....	77
	78

7 : Besoins en ressources par organisation et par secteur d'activité pour 2001-2002 .....	79
8 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité .....	80
9 : Prêts, investissements et avances .....	81
10 : Fonds renouvelable des Services immobiliers .....	82
11 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers .....	83
12 : Fonds renouvelable des services optionnels .....	84
13: Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique .....	85
14 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada .....	86
15 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction .....	87
16 : Fonds renouvelable de la Production de la défense .....	87
17 : Passif éventuel .....	87

**Annexe C – Autres renseignements**

Organigramme de TPSGC .....	89
Lois administrées et règlements connexes .....	90
Pour de plus amples renseignements .....	91



## Section I — Message du ministre



Je suis heureux de présenter le Rapport sur le rendement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002.

Notre travail consiste à offrir des services rentables et de haute qualité à nos clients qui proviennent de partout au Canada et au monde. Nous avons offert des services de traduction et d'interprétation, de gestion de biens et de projets ainsi que toute une gamme d'autres services, des services de consultation dans le domaine de la technologie de l'information au soutien des télécommunications. Par le biais de ces services et de plusieurs autres services, nous avons aidé nos clients à devenir plus efficaces, à concentrer leurs activités et à être en meilleure

position pour servir la population canadienne. Nous avons également géré 60 000 contrats alloués aux petites et moyennes entreprises partout au Canada, dans tous les secteurs de l'économie.

TPSGC a effectué une vérification interne qui a révélé qu'il y avait eu des problèmes sérieux dans la manière dont le Programme de commandites du Canada avait été administré entre 1997 et 2000. Bien que ces contrats ne représentent qu'une fraction de tous les contrats, nous avons travaillé avec diligence pour résoudre les problèmes administratifs qui avaient été identifiés. Nous visons à nous assurer que les Canadiennes et les Canadiens ont confiance dans le travail que nous faisons.

Les cinq priorités stratégiques de TPSGC forme la base du présent rapport et ont trait au concours que nous apportons au gouvernement, à l'amélioration des services, aux gains d'efficacité, à la promotion du gouvernement électronique et à notre réponse aux besoins des employés. Je suis heureux de dire que le Ministère a rempli ses obligations et ses engagements dans tous ces secteurs importants.

En examinant les résultats présentés dans le présent document et en regardant vers l'avenir, j'ai confiance que TPSGC deviendra de plus en plus fort. L'engagement relatif à la prudence financière continuera d'influer sur nos activités, et nous nous efforcerons de satisfaire encore plus aux attentes de nos clients. Ainsi, nous continuerons de bâtir un gouvernement plus efficace et plus réceptif et nous améliorerons la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens.





## **Section II — Aperçu du Ministère**

### **Raison d'être**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada offre des services modernes et axés sur la clientèle à plus d'une centaine de ministères et d'organismes, en optimisant l'utilisation des deniers publics. Nous offrons les meilleures solutions qui soient à nos clients, tout en respectant les principes de la prudence, de la probité et de la transparence. Nous offrons aussi des services directement au grand public canadien et contribuons à leur qualité de vie.

### **Priorités stratégiques**

Le Ministère a adopté les cinq priorités stratégiques suivantes pour la période visée par le rapport :

- améliorer le concours que nous apportons au gouvernement, ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes;
- améliorer les services offerts pour répondre aux besoins des clients;
- réaliser des économies et des gains d'efficacité dans toutes ses opérations;
- promouvoir et faciliter le gouvernement électronique;
- bâtir un effectif représentatif, souple et adapté en fonction de ses besoins en renouvellement.

On peut constater la mise en œuvre de ces priorités en prenant connaissance des réalisations des secteurs d'activité dans la section III du présent rapport.

### **Organisation**

Au cours de l'exercice financier, le Ministère a géré ses principales activités dans le cadre du **Programme des services gouvernementaux**, qui comprend neuf secteurs d'activité, à savoir :

- Services immobiliers
- Service des approvisionnements
- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
- Conseils et Vérification Canada



- Bureau de la traduction
- Services de coordination des communications
- Soutien opérationnel

Le secteur d'activité des Services de coordination des communications a été transféré à Communication Canada en septembre 2001. Puisque ce secteur faisait partie de notre Rapport sur les plans et les priorités pour 2001-2002, nous faisons état de son rendement pour cet exercice.

Le **Programme des sociétés d'État** permet de verser des sommes à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. et à la Queens Quay West Land Corporation, conformément à leurs plans généraux et à leurs budgets, qui ont été approuvés par décret et par le Conseil du Trésor. En raison des changements intervenus depuis janvier 2002 en ce qui concerne la responsabilité ministérielle de ces sociétés, elles ne font plus partie du Programme des sociétés d'État. Toutefois, parce qu'il en a été question dans notre Rapport sur les plans et les priorités pour 2001-2002, nous faisons état des résultats obtenus pour la période visée par ce rapport.

Le Ministère fait appel à différentes structures organisationnelles et financières pour s'acquitter de sa mission. L'Annexe C comprend un organigramme qui précise les principaux postes ministériels et les principales relations hiérarchiques.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
▪ <b>Crédits de fonctionnement, en capital et législatifs</b>			
Dépenses brutes	2 544,4	3 017,0	2,912.6
Moins : Recettes disponibles	433,6	685,2	684.1
Dépenses nettes	2 110,8	2 331,7	2,228.5
▪ <b>Autorisations relatives aux fonds renouvelables</b>			
Dépenses brutes	1 205,8	1 205,8	1,351.8
Moins : Recettes disponibles	1 225,5	1 225,5	1,365.6
Ressources nettes (fournies) utilisées	(19,7)	(19,7)	(13.8)
<b>TOTAL DU PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	2 091,1	2 312,0	2,214.7
<b>PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	4,0	15,3	15.3
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	2 095,1	2 327,3	2,230.0

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*



L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales est principalement attribuable à du financement additionnel reçu pour divers projets de Gouvernement en direct, les coûts des locaux fédéraux, les conventions collectives et les améliorations de l'infrastructure des technologies de l'information. La diminution des dépenses réelles par rapport aux autorisations totales s'explique par une baisse des dépenses de fonctionnement qui a été causée par des délais dans la réalisation de certains projets, du financement reçu pour les conventions collectives ainsi que la remise annuelle au Trésor pour les avantages sociaux reliés à l'affectation contrôlée séparément.

## **Aperçu du rendement**

---

Durant l'exercice 2001-2002, nos activités ont été guidées par nos cinq priorités stratégiques en vue d'offrir des services de qualité aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, de permettre au gouvernement de réaliser ses grands objectifs et d'améliorer la qualité de la vie des Canadiens et des Canadiennes. Les thèmes du discours du Trône de janvier 2001 ont eu des incidences importantes pour le Ministère et pour certains clients qui s'en remettent à TPSGC pour le soutien essentiel à la réalisation de leurs programmes. En outre, les événements du 11 septembre 2001 ont fait augmenter la demande pour les services du Ministère. Ainsi, nos opérations au cours de l'année visaient à permettre de réaliser les priorités du gouvernement, mais aussi à réagir rapidement et efficacement à des circonstances contraignantes et imprévues. Dans un cas comme dans l'autre, nos employés ont su relever le défi.

Les événements du 11 septembre 2001 ont mis en évidence les liens de plus en plus étroits et toujours plus directs entre la conjoncture mondiale et les priorités nationales du gouvernement, puis entre ces priorités et les activités de notre Ministère. Dans le domaine de la sécurité, nous assumons de vastes responsabilités, soit aussi bien celles qui ont trait à notre portefeuille immobilier considérable que celles qui se rapportent à notre fonction d'approvisionnement, à notre rôle dans l'aménagement de l'infrastructure des télécommunications de l'État et à nos obligations de compte rendu pour ce qui est de l'intégrité des systèmes financiers et informationnels essentiels. L'an dernier, le Ministère a appuyé d'autres organismes gouvernementaux dans les efforts consacrés au raffermissement de leur propre programme de sécurité. En particulier, il a fourni au ministère de la Défense nationale des services de passation de marchés pour l'acquisition de l'équipement indispensable à ses opérations de lutte contre le terrorisme à l'étranger. Nous avons également mis en place l'infrastructure de la journée nationale de deuil, au cours de laquelle plus de 100 000 Canadiens et Canadiennes se sont réunis sur la Colline du Parlement pour honorer la mémoire des victimes des attentats terroristes de septembre 2001.

Dans le cadre de nos activités pendant tout l'exercice 2001-2002, nous avons également été fidèles à notre volonté de répondre aux attentes croissantes des ministères et



organismes du gouvernement fédéral et du grand public en ce qui concerne la prestation de services compétents et de qualité supérieure. La technologie et la mondialisation continuent de transformer notre environnement opérationnel; par conséquent, notre rôle évolue constamment : au lieu de nous occuper des détails de l'exécution, nous devenons des facilitateurs et des médiateurs. Nous avons conclu des accords de partenariat constructifs avec d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernement et de secteur privé pour nous assurer que nous utilisons nos ressources et nos compétences de manière à faire fructifier le concours que nous apportons au gouvernement. Par exemple, la collaboration soutenue que nous offrons aux autres ministères dans la promotion du développement durable dans les opérations gouvernementales permet au gouvernement fédéral de jouer un rôle de chef de file dans ce domaine. Notre partenariat avec Santé Canada et avec l'ensemble des provinces et des territoires dans la négociation d'un contrat de dix ans et de 600 millions de dollars pour la fourniture des vaccins annuels contre la grippe dont le Canada a besoin constitue un autre exemple des avantages de cette collaboration. Ce principe d'achat global intergouvernemental constitue pour nous l'effet de levier qui nous permet de négocier des prix qui sont parmi les plus avantageux dans le monde occidental. Plusieurs autres exemples de ces accords constructifs existent.

Le concours que nous apportons à la réalisation de l'engagement adopté dans le discours du Trône, pour mettre le gouvernement en direct d'ici 2005, consiste notamment à offrir les compétences techniques et analytiques nécessaires afin de développer un réseau sûr pour les opérations financières et autres. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de développer la Voie de communication protégée, qui constitue un module essentiel du Gouvernement électronique. Cette voie assurera la protection des renseignements personnels des Canadiens et des Canadiennes lors de leurs interactions électroniques avec le gouvernement. Le nombre de Canadiens qui choisissent de payer leurs impôts, de toucher leurs pensions et d'acheter des services gouvernementaux en direct ne cesse de s'accroître.

Pour la deuxième année consécutive, le cabinet d'expertise-conseil Accenture a classé le Canada bon premier parmi 23 pays en raison des progrès que nous avons accomplis dans le domaine du Gouvernement électronique. À titre de planificateurs, de constructeurs et de gestionnaires des vastes réseaux du Gouvernement en direct, nous jouons un rôle prépondérant en permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de se brancher sur leur gouvernement, entre eux et avec le monde entier. Par exemple, dans le cadre de nos processus d'appels d'offres en direct, nous nous assurons que toutes les entreprises compétentes aux quatre coins du pays sont traitées sur un pied d'égalité dans l'accès au projet de marchés du gouvernement. Cette année, nous avons également continué de développer la Chaîne d'approvisionnement électronique, qui comprendra les différentes activités d'achat, de la sélection initiale des biens et des services au règlement final de ces achats.



Dans le secteur des comptes publics, le succès remporté dans la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière, qui s'est étendue sur plusieurs exercices financiers, a constitué une réalisation majeure, dans laquelle le Ministère a joué un rôle essentiel. Ainsi, le Canada fait partie d'un groupe réduit de pays qui appliquent intégralement la méthodologie de la comptabilité d'exercice dans les comptes de l'État. Ce processus permet d'avoir une vue d'ensemble plus fidèle des coûts de réalisation des programmes. Différentes délégations de représentants venues des quatre coins du monde ont visité TPSGC pour connaître les moyens que nous avons adoptés afin de réaliser cet objectif. Le succès que nous avons remporté en aidant le gouvernement à réaliser ce volet clé de sa stratégie relative à la fonction moderne de contrôleur a été récompensé par une médaille d'or à l'occasion de la cérémonie de remise des Prix de la technologie dans l'administration fédérale 2001.

Nous avons été soumis à un examen rigoureux dans la réalisation du programme de commandites du gouvernement du Canada. Le Ministère a adopté des mesures énergiques pour corriger les faiblesses administratives exposées dans un rapport du vérificateur général au sujet de trois marchés conclus dans les années 1997 à 1999. En réponse, le Ministère a amélioré davantage l'administration du programme et a lancé un examen détaillé des 700 dossiers de commandite et plus pour la période de 1997 à 2000. En outre, le vérificateur général procède actuellement, dans l'ensemble du gouvernement, à l'inspection de la publicité et des commandites, et le président du Conseil du Trésor examine le cadre de gestion et le système de régie de la publicité, des commandites et des sondages. Nous avons bon espoir que cette démarche, qui est appliquée à plusieurs niveaux, permettra de s'assurer que l'on corrige parfaitement toutes les questions se rapportant au programme de commandites et que ces problèmes ne se reproduiront plus.

Nous savons aussi que nous devons améliorer nos services pour qu'ils deviennent continus aux yeux des clients. Nous croyons que nous devons être plus présents auprès de nos clients et mieux faire connaître l'éventail de nos services, de nos compétences et de notre savoir-faire. Voilà pourquoi nous mettons actuellement en œuvre un programme de rapprochement avec les clients pour établir avec eux des liens plus étroits et examinons des options de changements structurels et organisationnels. En outre, nous modernisons nos pratiques de gestion conformément à l'Initiative de la fonction moderne de contrôleur du Conseil du Trésor.

*Notre personnel, gage de notre avenir* – En définitive, notre rendement comme ministère de services dépend de notre personnel. Nous devons nous assurer que nous pouvons attirer, retenir et perfectionner les employés qui possèdent les compétences nécessaires pour offrir à nos clients des services de qualité. Dans l'ensemble, le Ministère prévoit que 13 % de ses effectifs actuels partiront à la retraite au cours des cinq prochaines années et que 36 % en feront autant au cours des dix prochaines années. Cette perte prévue



d'effectifs, conjuguée avec la hausse projetée pour les volumes de services en raison de la croissance du gouvernement et des changements dans notre façon de faire des affaires, continue de représenter des difficultés pour notre personnel et dans les efforts que nous consacrons à l'amélioration des services offerts. Nous relevons des défis dans la gestion des ressources humaines en faisant appel à différents moyens. Nous avons entre autres conclu des accords de partenariat avec les universités pour compter sur un nombre adéquat de traducteurs afin de répondre à nos besoins. Nous offrons aussi à nos employés des perspectives de perfectionnement professionnel, grâce à des moyens novateurs comme l'apprentissage électronique.

De même, l'an dernier, nous avons continué d'élaborer des profils démographiques et des analyses de mobilité, afin de permettre aux gestionnaires de prendre des décisions plus éclairées dans la planification des ressources humaines. Parce qu'ils peuvent plus facilement identifier les postes vacants et les pénuries dans certaines professions et certains groupes désignés, les gestionnaires veillent au renouvellement continu de nos effectifs et s'assurent que notre personnel est représentatif de la population canadienne.

## **Conclusion**

Le succès que nous connaissons sera déterminé par la mesure dans laquelle nous pouvons faire fructifier le concours que nous apportons au gouvernement et au grand public canadien et offrir des services continus et de qualité à nos clients. En 2001-2002, nous avons lancé un certain nombre d'initiatives pour raffermir l'orientation que nous adoptons dans les questions d'importance stratégique pour le Ministère. Nous avons adopté des mesures pour accroître notre capacité dans le secteur des politiques et de l'analyse. Nous avons commencé à miser sur nos activités internationales importantes pour échanger des compétences avec nos homologues dans d'autres pays. Nous avons révisé nos priorités ministérielles par suite d'un vaste processus de consultation. Deux autres initiatives majeures ont été lancées : une évaluation ministérielle, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui consiste à examiner rigoureusement nos activités et nos dépenses pour nous assurer que nous utilisons nos ressources de la meilleure façon possible; et un Groupe de travail sur la prestation des services, pour examiner la manière dont nous servons nos clients, pour dépister les obstacles qui se dressent contre la qualité du rendement et pour définir des options permettant de pallier ces obstacles.

Ces différentes activités nous aident à bâtir une organisation vigoureuse et tournée vers l'avenir. En précisant notre orientation stratégique, en améliorant continuellement notre rendement et en bâtissant un effectif compétent et représentatif, nous nous assurerons que TPSGC est en mesure de faire fructifier au maximum le concours qu'il apporte au gouvernement et au grand public canadien, aujourd'hui comme demain.



## **Section III — Rendement**

Dans la présente section, nous présentons nos résultats de rendement par secteur d'activité. Pour chaque secteur d'activité, nous exposons brièvement les responsabilités et présentons un aperçu des dépenses. Nous faisons état du contexte du rendement qui a prévalu en 2001-2002, ainsi que des résultats prévus dans notre Rapport sur les plans et les priorités pour 2001-2002. Nous tirons une conclusion sur le rendement à la fin de chaque section.

### **Programme des services gouvernementaux**

#### **Services immobiliers**

<http://www.tpsgc.gc.ca/si/>

#### **Description**

---

- Aménagement d'environnements de travail productifs pour environ 187 000 employés fédéraux dans une centaine de ministères et d'organismes et gestion d'un parc immobilier d'une superficie de six millions de mètres carrés dans quelque 2 500 établissements partout au Canada.
- Leadership et régie des biens immobiliers comme gardien des immeubles de bureaux et des installations à vocation commune du gouvernement fédéral et de différents ouvrages publics de génie (par exemple des ponts et des barrages), ainsi que de trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres biens à valeur patrimoniale partout au Canada.
- Offre de conseils stratégiques et spécialisés et de services professionnels et techniques (notamment en architecture et en génie, en biens immobiliers et en gestion des biens et des installations) aux autres ministères et organismes. La fonction des services comprend aussi l'administration, pour le compte du gouvernement fédéral, des paiements en remplacement des impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui permet d'aliéner les biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.



## Dépenses nettes 2001-2002

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>GAMME DE SERVICES DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX</b>			
▪ <b>Crédits de fonctionnement, en capital et législatifs</b>			
Dépenses brutes	1 814,8	1 967,2	1 905,6
Moins : Recettes disponibles	256,8	407,2	406,5
Dépenses nettes	1 558,0	1 560,0	1 499,1
<b>GAMME DE SERVICES DES SERVICES</b>			
▪ <b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b>			
Dépenses brutes	752,6	752,6	812,9
Moins : Recettes disponibles	752,6	752,6	822,4
Ressources nettes (fournies) utilisées	--	--	(9,5)
▪ <b>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</b>			
Dépenses brutes	3,8	3,8	3,9
Moins : Recettes disponibles	23,0	23,0	14,6
Ressources nettes (fournies) utilisées	(19,2)	(19,2)	(10,7)
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>1 538,7</b>	<b>1 540,7</b>	<b>1 478,9</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable à des délais dans la réalisation de certains projets qui ont été causés par des incertitudes dans les contrats et la prestation des services ainsi que la remise annuelle au Trésor pour les avantages sociaux reliés à l'affectation contrôlée séparément.

## Contexte du rendement

Pendant la période visée, nous avons dû relever certains défis de taille. Nos clients ont de plus en plus d'attentes à l'égard d'une infrastructure moderne. De plus, nombreux sont ceux qui expriment une préférence pour le principe du « guichet unique » afin d'avoir accès aux services de TPSGC. Grâce à ce principe, les clients pourraient, en contactant un seul responsable à TPSGC, obtenir entre autres des locaux, du mobilier, de l'équipement, des technologies de l'information et des services de sécurité. Pour mettre en oeuvre ce principe, il faudra mieux profiter des technologies nouvelles, réorienter certains processus opérationnels et apporter des restructurations organisationnelles.



Nous devons relever un autre défi, puisqu'à l'heure actuelle, certains clients se voient offrir un choix plus vaste d'options (c.-à-d. faire affaire avec le secteur privé ou TPSGC, ou faire eux-mêmes le travail). Pour pouvoir continuer d'être concurrentiels et de mériter leur confiance, nous devons constamment améliorer nos processus de planification et d'exécution, pour nous assurer d'offrir des services ponctuels et professionnels.

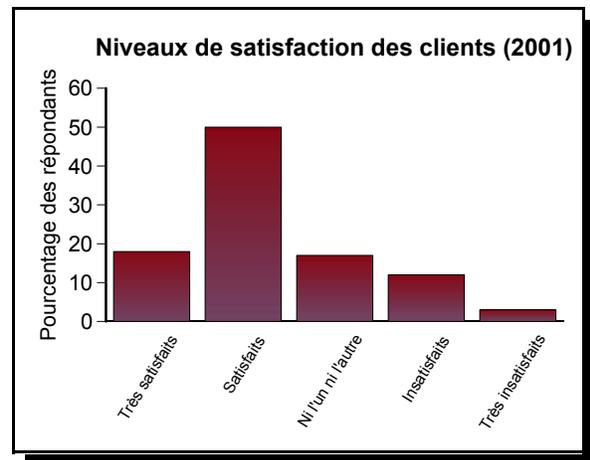
Les événements imprévus du 11 septembre 2001 et les conséquences qu'ils ont produites ont eu de profonds retentissements sur la sécurité matérielle des installations du gouvernement et des personnes qui y travaillent ou qui les visitent. Par exemple, nous devons maintenant procéder à l'évaluation des menaces et des risques qui portent notamment sur l'emplacement et la sécurité de certains services comme les systèmes de traitement de l'air et les installations de gestion du courrier. De plus, certains ministères clients qui exercent des fonctions de sécurité à l'échelle nationale ont des besoins nouveaux et urgents en matière d'infrastructure. Ces nouvelles demandes et celle qui est suscitée par les nouvelles initiatives du gouvernement en matière d'environnement, pour les Premières nations et les collectivités autochtones et pour l'infrastructure urbaine, mettent à rude épreuve nos ressources, déjà surexploitées.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : accroissement de la satisfaction des clients et des partenariats**

- La satisfaction des clients à l'égard des services que nous offrons augmente constamment. (La cote de satisfaction est passée de 3,2 l'an dernier à 3,7 cette année, sur un barème de 5.) En fait, 68 % des répondants étaient satisfaits ou très satisfaits de nos services, alors que seulement 15 % étaient insatisfaits ou très insatisfaits. Les clients ont révélé qu'ils étaient particulièrement satisfaits de constater que l'accès aux prestataires de services s'améliorait. La ponctualité des services offerts pourrait cependant être améliorée.



- En 2001-2002, nous avons renforcé nos relations avec nos clients et amélioré la manière dont nous leur transmettons l'information. Voici des exemples de partenariats avantageux de part et d'autre :



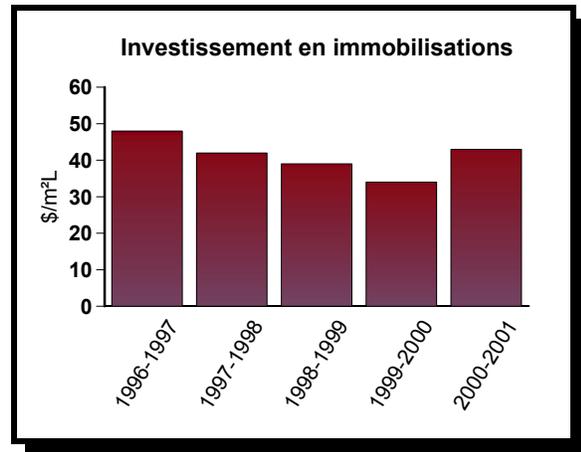
- nous avons signé, avec la Gendarmerie royale du Canada, un important accord de transfert de la garde d'immeubles, qui a pour effet de confier à TPSGC une superficie d'environ 184 000 mètres carrés louables de locaux dans dix établissements dans diverses régions du pays;
- nous avons élaboré, avec Santé Canada, un plan à long terme de gestion des locaux pour la Région de la capitale nationale (RCN) et un plan d'immobilisations à long terme pour les laboratoires de la RCN, en plus de mettre au point un plan, avec la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, pour répondre à ses demandes d'immobilisations dans les postes d'infirmier d'un océan à l'autre;
- nous avons conclu, avec Développement des ressources humaines Canada, un accord qui permet à ce ministère de faire appel à nos services de soutien et à nos compétences pour l'évaluation des propositions portant sur les projets visant à venir en aide aux sans-abri.
- Nous avons aussi créé des partenariats enrichissants et des relations professionnelles de coopération avec les provinces, les territoires et le secteur privé. Ces activités ont consisté aussi bien à obtenir l'approbation préliminaire d'un projet pour le remplacement de l'édifice existant du gouvernement du Canada à Charlottetown qu'à travailler avec des partenaires au Canada et à l'étranger pour faciliter l'échange des connaissances dans la collectivité immobilière. Par exemple, nous avons mis sur pied, en collaboration avec les universités et des représentants du secteur privé au Canada, un Groupe de travail sur le transfert des technologies, pour promouvoir une collaboration plus étroite dans l'échange des résultats des travaux de recherche et dans le transfert des technologies à l'industrie de la construction.

## **Résultat planifié 2 : valeur ajoutée offerte aux clients et au gouvernement au moyen du programme et des services immobiliers**

- Nous avons pris les devants dans l'acquisition de locaux à bureaux afin de répondre aux besoins sans cesse croissants du gouvernement fédéral. La demande de nouveaux locaux à bureaux est particulièrement forte dans la Région de la capitale nationale. Nous avons tâché d'y répondre en faisant l'acquisition de l'ancien hôtel de ville d'Ottawa et de l'ancien édifice de la Banque Royale, de même qu'en signant des baux qui permettront de construire deux nouveaux immeubles fédéraux dans la ville de Gatineau.



- Nous réinvestissons actuellement dans nos biens immobiliers pour nous assurer que nos clients sont installés dans des immeubles sûrs, en bon état et qui offrent de bons environnements de travail. Après plusieurs années de diminution constante à cause des contraintes financières, notre taux d'investissement en immobilisations s'est amélioré. Les derniers chiffres permettent de constater que ce taux s'est redressé pour s'établir à 43 \$ le m<sup>2</sup>L en 2000-2001, après avoir atteint un creux de 34 \$ le m<sup>2</sup>L durant l'exercice précédent.



- Nous tâchons de nous assurer que les édifices du Parlement sont préservés comme trésors nationaux pour les générations à venir. En mai 2001, le Conseil consultatif des édifices du Parlement a examiné notre plan de 25 ans pour la préservation, la rénovation et la modernisation de ces édifices et a par la suite recommandé au ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada d'exécuter ce plan. En outre, nous avons lancé un ambitieux programme triennal pour la conservation, le réaménagement et la modernisation de la Bibliothèque du Parlement, construite il y a 125 ans, dans le cadre de la première phase de la mise en œuvre de notre plan à long terme. On peut obtenir de plus amples renseignements sur les projets de préservation de la Colline du Parlement sur le réseau Internet à l'adresse suivante : <http://www.parliamenthill.gc.ca>.
- Nous avons réalisé, pour un certain nombre de clients, plusieurs projets qui ont permis d'aménager des milieux de travail plus souples et productifs. Par exemple, nous avons amélioré l'édifice Dominion d'Anciens combattants Canada à Charlottetown, en maximisant la diffusion de la lumière du jour et en y apportant des perfectionnements comme du mobilier mobile et des locaux de travail souples.
- Dans le cadre du programme des paiements en remplacement d'impôts (PERI), le gouvernement du Canada a versé plus de 396 millions de dollars à quelque 2 000 municipalités. Ce programme contribue au mieux-être de l'ensemble du grand public canadien, par le soutien aux infrastructures et aux services municipaux.
- En tant que constructeurs et gardiens des immeubles du gouvernement du Canada, nous nous préoccupons de l'environnement. Nous avons donc augmenté l'efficacité



énergétique de nos installations, réduit l'utilisation des ressources non renouvelables et diminué les rejets de gaz à effet de serre. Cela permet de réaliser chaque année des économies d'énergie de 6,5 millions de dollars pour les contribuables canadiens. À titre d'exemple de succès de la démarche que nous avons adoptée, le nouveau Bureau des services fiscaux Burnaby-Fraser, construit en Colombie-Britannique pour l'Agence des douanes et du revenu du Canada, a mérité une série de prix d'innovation en gestion de l'énergie et en efficacité énergétique. Pour en savoir davantage sur nos réalisations dans le domaine du développement durable, veuillez consulter le Rapport sur le rendement du développement durable de TPSGC sur le réseau Internet à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/dd-env/text/performance-report-f.html> .

- Nous avons apporté un soutien logistique et technique au Sommet des Amériques à Québec, aux conférences du G-20, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Ottawa, aux quatrièmes Jeux de la Francophonie dans la Région de la capitale nationale et à la cérémonie organisée sur la Colline du Parlement à laquelle ont participé 100 000 personnes à l'occasion de la journée nationale de deuil à la mémoire des victimes des attentats terroristes du 11 septembre.

### **Résultat planifié 3 : amélioration du rendement financier conformément à l'optimisation des fonds des contribuables**

- Nous avons géré notre parc immobilier varié pour répondre aux besoins des intervenants, en plus d'optimiser nos investissements pour le grand public canadien. Le rendement de l'investissement, établi en comparant le bénéfice d'exploitation net des biens et leur valeur marchande, a continué de s'inscrire dans la fourchette de 5 % à 8 % et correspond aux normes sectorielles.
- Les frais de location par personne ont augmenté de 1,6 % seulement depuis 1998-1999 et les frais par mètre carré louable ont progressé de moins de 5 % pendant la même période, ce qui est nettement inférieur au taux de l'inflation dans un cas comme dans l'autre.
- Les fonds périmés au titre des crédits de fonctionnement ont baissé pour passer de 3,9 % à 1 % du total, ce qui respecte parfaitement les objectifs établis. Pour les crédits d'immobilisations, les fonds périmés ont augmenté pour passer de 1,7 % à 2,2 %, mais respectent toujours des paramètres raisonnables.

### **Résultat planifié 4 : revitalisation des effectifs**

- Nous avons mené des campagnes vigoureuses de recrutement pour bâtir notre capacité; toutefois, nous sommes toujours aux prises avec des difficultés dans le



domaine des ressources humaines. En effet, 48 % de nos effectifs actuels pourront partir à la retraite au cours des dix prochaines années. De plus, 77 % de nos employés nommés pour une période indéterminée ont plus de 40 ans; le groupe d'âge le plus nombreux est celui des 50 à 54 ans (soit 19 % de l'ensemble des employés nommés pour une période indéterminée).

- Nous avons encouragé nos employés à poursuivre leur apprentissage et à perfectionner leurs compétences. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons constaté une augmentation du pourcentage des plans d'apprentissage établis et de la moyenne des jours de formation par employé. Par exemple, le nombre d'employés qui ont suivi au moins trois jours de formation dans la Région de la capitale nationale est passé à 54 %, ce qui représente une augmentation de 4,4 % depuis l'an dernier. Parallèlement, 41 % des employés ont déposé des plans d'apprentissage, soit une hausse de 60 %.
- Au 31 mars 2002, 83,5 % des titulaires de nos 1 230 postes bilingues respectaient les exigences linguistiques, ce qui représente une hausse de 13 % sur l'exercice précédent.
- Nous croyons que nos employés devraient avoir une charge de travail gérable. Toutefois, un sondage interne nous apprend que 73 % de nos employés ont emporté du travail à la maison les soirs et les fins de semaine, notamment en raison de l'augmentation du volume d'activités. On a attribué une priorité absolue à la correction de ce problème.

## **Conclusion sur le rendement**

---

Il est évident que nos clients sont d'avis que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons amélioré les niveaux de satisfaction générale à l'égard des services et créons des relations toujours plus étroites avec nos clients. Ces derniers, en retour, nous donnent l'occasion d'étendre à la fois la nature et la portée des services que nous pouvons leur offrir. Nous avons pu gérer efficacement nos biens pour répondre à la demande croissante de locaux à bureaux et nous continuons d'améliorer nos processus de gestion financière.

Or, le succès que nous connaissons signifie que nous devons relever des défis en ce qui concerne notre capacité. Il faut de plus en plus offrir en temps opportun des solutions intégrées et innovantes dans la gestion des locaux. Voilà pourquoi nous avons lancé une série d'initiatives visant à améliorer les délais de prestation des services et à augmenter notre capacité. En respectant ces exigences en matière de prestation des services, nous devons réinvestir dans nos biens actuels et les renouveler. De plus, nous devons déployer des efforts considérables pour continuer de recruter, de perfectionner et de retenir notre personnel professionnel. Pour relever ce défi de taille, nous appliquerons, dans la



prochaine année, une stratégie de gestion des ressources humaines. Enfin, nous sommes en train de raffermir notre cadre de mesure du rendement pour nous assurer que nous serons mieux en mesure d'établir des liens entre notre stratégie, nos interventions et nos résultats.



## Service des approvisionnements

<http://www.tpsgc.gc.ca/sos/>

### Description

- Acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral.
- Gestion du processus des approvisionnements, en aidant les clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant les propositions, de même qu'en négociant et en administrant les contrats.
- Gestion de tous les aspects se rapportant aux achats dans le cadre des grands projets (d'une valeur de plus de 100 millions de dollars).
- Prestation de services spécialisés à l'intention de ministères clients, par exemple les services d'inspection maritime et les services techniques, les services de sécurité industrielle et d'enquêtes sur la sécurité personnelle, la gestion des biens saisis, les marchandises contrôlées, la gestion des voyages, les normes pour les produits et services et leur homologation, de même que l'enregistrement des systèmes de gestion de la qualité (ISO 9000) et de l'environnement (ISO 14001).
- Prestation de services d'aliénation de biens immobiliers pour les ministères clients.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	129,8	179,6	174,3
Moins : Recettes disponibles	21,4	44,5	44,0
Dépenses nettes	108,3	135,2	130,3
▪ <b>Fonds renouvelable des services optionnels</b>			
Dépenses brutes	78,3	78,3	100,9
Moins : Recettes disponibles	78,4	78,4	96,3
Ressources nettes (fournies) utilisées	(0,1)	(0,1)	4,6
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	108,2	135,0	134,9

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à du financement additionnel reçu en cours d'année pour le projet de la Chaîne d'approvisionnement électronique et pour les conventions collectives.



## **Contexte du rendement**

---

En 2001-2002, nous avons attribué plus de 60 000 documents contractuels représentant une valeur globale de 10,4 milliards de dollars. Lorsqu'on gère des fonds publics, il est essentiel de mettre en place des mécanismes efficaces et efficients, pour assurer la prudence et la transparence. Voilà pourquoi nous avons élaboré et mis au point des politiques et des procédures qui permettent de mettre clairement l'accent sur l'intégrité et sur la transparence des opérations. Il va de soi que le volume même de nos activités de passation de marché exige beaucoup de nos ressources.

Il faut noter que nous avons prévu que notre volume d'opérations de faible valeur est faible diminuerait cette année, puisque nous avons pris la décision de promouvoir l'accroissement des pouvoirs délégués aux ministères clients. Cette réduction du volume des activités nous aurait permis de consacrer des ressources supplémentaires à des opérations d'achat plus complexes. Or, cette réduction ne s'est pas matérialisée, et nous avons dû changer nos plans en conséquence.

Nous avons constaté une hausse de la demande exprimée par nos clients et nos fournisseurs pour des solutions technologiques de plus en plus perfectionnées. De même, les employés ont recherché des moyens plus rapides pour offrir les services aux clients. Pour tâcher de relever ces défis, nous avons pris en charge l'initiative de la Chaîne d'approvisionnement électronique. Grâce à cette chaîne, les employés du gouvernement pourront prendre des décisions mieux éclairées, en comparant les produits et les services offerts pour connaître ceux qui répondent le mieux à leurs besoins. Cela permettra de réaliser un processus transparent et uniforme, qui pourra rapporter des économies importantes au gouvernement.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : efficacité et efficacité de l'acquisition et de l'achat électroniques de bout en bout des biens et des services**

- Nous avons travaillé en collaboration avec différents clients et d'autres partenaires pour définir les exigences opérationnelles et techniques de l'initiative de la Chaîne d'approvisionnement électronique. Nous avons également tenu des consultations avec des représentants du secteur privé en ce qui concerne le Marché du gouvernement du Canada, une initiative pour l'achat et le paiement de biens de faible valeur.



- Nous avons amélioré la fonction d'achat électronique à la fois pour mettre en évidence la part des offres à commandes réservée aux Autochtones et pour permettre aux clients de suivre et de surveiller l'achat des produits « écologiques ». La fonction d'Achat électronique continue de nous permettre de tirer de précieux enseignements dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Marché du gouvernement du Canada.
- Nous avons continué d'améliorer l'Environnement automatisé de l'acheteur pour nous assurer que les 1 400 employés du Ministère qui se consacrent aux achats ont accès aux outils dont ils ont besoin pour fournir aux ministères clients des services d'achat efficaces, ouverts et transparents. Ces améliorations ont permis de réduire les coûts des documents pour les fournisseurs, en améliorant notre capacité de production des appels d'offres électroniques.

**Résultat planifié 2 : amélioration de l'accessibilité, pour les clients, aux services d'expertise-conseil, au soutien et aux solutions pour leurs initiatives associées au Gouvernement en direct**

- En août 2001, nous avons créé le Bureau d'achat pour le Gouvernement en direct (GeD), pour établir des arrangements en matière d'approvisionnement pour les ressources faisant l'objet de contrats dans le cadre du GeD. Ce bureau a donné des conseils aux ministères et aux organismes clients sur le processus d'achat et a passé des contrats pour les services d'expertise-conseil nécessaires afin de les aider à mettre en œuvre leurs initiatives dans le cadre du GeD. Au total, on a attribué des arrangements en matière d'approvisionnement à 320 entreprises, ce qui représente un volume d'affaires total de 136 millions de dollars. En outre, nous avons attribué des arrangements en matière d'approvisionnement à des entreprises autochtones dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des marchés réservés aux entreprises autochtones.
- Nous avons continué de gérer les sites électroniques consacrés à l'acquisition des logiciels, aux services d'aide temporaire, aux services professionnels en informatique et à l'achat des ordinateurs, afin de permettre aux ministères clients de réunir rapidement des renseignements pratiques et pour les aider à faire l'acquisition des biens et des services dont ils ont besoin.



### **Résultat planifié 3 : efficience des marchés de faible valeur**

- La fonction d'Achat électronique, dont se servent aujourd'hui plusieurs centaines d'utilisateurs dans 22 ministères, constitue un moyen plus efficace pour l'acquisition des produits dont le volume est élevé, mais dont la valeur en dollars est faible.
- Nous avons attribué des offres à commandes à différents fournisseurs de logiciels pour l'acquisition de logiciels commerciaux. Afin de réduire le fardeau administratif du traitement d'un volume de documents aussi important, nous avons donné aux clients le choix d'accepter des pouvoirs délégués dans le domaine des achats. Grâce aux pouvoirs ainsi délégués, ils peuvent acheter des logiciels commerciaux pour une valeur pouvant atteindre 40 000 dollars et des services connexes pour au plus 100 000 dollars. Dans l'ensemble, 31 clients ont accepté ces pouvoirs délégués. Nous continuons de nous efforcer de faire connaître aux ministères clients les avantages de ces pouvoirs délégués.

### **Autre résultat : amélioration de la capacité professionnelle grâce au perfectionnement et au recrutement des employés**

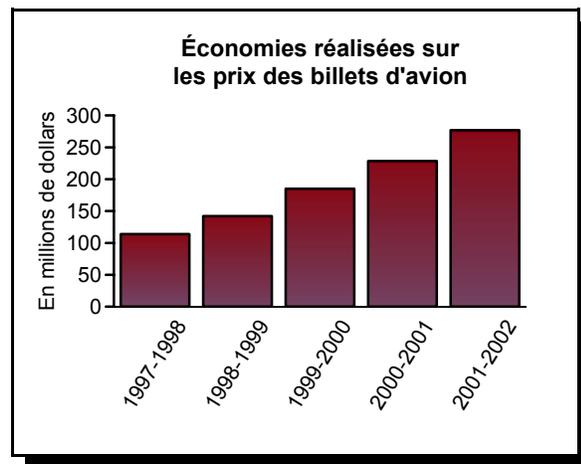
- Nous avons élaboré un plan pour répondre à nos besoins pressants liés au recrutement et à la fidélisation des employés. Les activités exposées dans ce plan se situent à différentes étapes de la mise en œuvre et répondent à différentes questions prioritaires, par exemple l'accroissement de la diversité et le respect des politiques sur les langues officielles.
- Nous avons continué de revitaliser nos effectifs, dans le cadre de notre campagne externe de recrutement dans les universités. Entre juin 2001 et juin 2002, nous avons recruté 91 agents. Environ 30 % d'entre eux proviennent des groupes cibles pour l'emploi.
- En 2001-2002, 87 % des employés ont déposé des plans d'apprentissage et 80 % d'entre eux ont suivi une formation. Le nombre moyen de jours de formation a augmenté pour passer de 5,2 jours en 2000-2001 à 6,5 jours en 2001-2002; la moyenne des frais par participant s'est accrue pour passer de 625 \$ à 1 005 \$ durant la même période.
- Afin de renforcer notre noyau de gestionnaires de projets principaux dans le domaine des achats, nous avons lancé un programme de perfectionnement professionnel appelé PM<sup>Plus</sup>.



### **Autre résultat : efficacité des services d'approvisionnement et d'aliénation des biens immobiliers**

- Pour permettre au gouvernement de réagir aux événements du 11 septembre 2001, et avec l'effort extraordinaire des employés qui travaillent dans ce domaine, nous avons passé des contrats visant à respecter les exigences opérationnelles particulières des ministères. À la fin de l'exercice financier, nous avons passé 284 contrats, d'une valeur globale de 213 millions de dollars. Dans les cas d'extrême urgence, les contrats ont été attribués dans un délai nettement inférieur à 24 heures.

- Nous avons pu aider le gouvernement à réaliser des économies de 277 millions de dollars sur les billets d'avion, grâce à notre programme de compagnies aériennes. Ces économies sur les prix des billets d'avion découlent d'une comparaison entre les prix des billets achetés par les employés qui voyagent pour le gouvernement et les prix ordinaires sans rabais en classe économique. Les employés du gouvernement peuvent se prévaloir de ces prix plus avantageux essentiellement grâce aux tarifs négociés par TPSGC avec Air Canada et d'autres compagnies aériennes.



- Nous avons collaboré avec nos collègues des provinces pour qu'ils puissent avoir accès au Répertoire des hôtels et des entreprises de location de véhicules de TPSGC; ainsi, les employés des provinces peuvent profiter des tarifs privilégiés déjà offerts aux employés du gouvernement fédéral. Déjà, les gouvernements de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et de l'Ontario ont facilement accès à ce répertoire pour les hôtels et, en ce qui concerne les trois dernières administrations, pour les agences de location de voitures.
- En collaboration avec Santé Canada et avec l'ensemble des provinces et des territoires, nous avons négocié un contrat de dix ans et de 600 millions de dollars pour l'obtention des vaccins annuels contre le virus de la grippe pour répondre aux besoins du Canada. Les prix négociés comptent parmi les plus avantageux dans le monde occidental et constituent un excellent exemple de l'« optimisation des deniers publics ».



- Afin d'obtenir les commentaires de l'industrie, nous avons affiché sur le site web du Projet des hélicoptères maritimes ([http://www.dnd.ca/admmat/mhp/home\\_f.html](http://www.dnd.ca/admmat/mhp/home_f.html)) l'ébauche des éléments de la Demande de propositions et d'autres documents importants pour l'acquisition d'hélicoptères de base et de systèmes de mission intégrés. Les documents incluent la dernière version de la lettre de pré-qualification et l'ébauche des spécifications pour les véhicules de base.
- Nous avons participé activement à des forums commerciaux multilatéraux (Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce), régionaux (Accord de libre-échange nord-américain et Zone de libre-échange des Amériques) et bilatéraux (Singapour, Amérique centrale et Chili). Nous avons collaboré à la mise au point de stratégies de négociation et apporté un concours actif et direct aux négociations et aux activités complémentaires qui ont suivi.
- Nous avons révisé nos processus et nos structures d'aliénation de biens immobiliers afin de donner suite à une nouvelle politique du Conseil du Trésor portant sur l'aliénation des biens excédentaires et adoptée en 2000. Les frais récurrents se sont stabilisés à 40 % de moins que ceux de 1998-1999. Conformément à cette politique, le niveau d'intervention du secteur privé dans les opérations d'aliénation s'est accru, en particulier pour ce qui est des biens dont la valeur est plus élevée, alors que nous avons continué d'aliéner nous-mêmes la plupart des biens de valeur inférieure. En 2001-2002, nous avons traité des opérations de vente d'une valeur de 16,6 millions de dollars.
- En mai 2001, le Conseil canadien des normes (CCN) a procédé à un examen approfondi des programmes de certification de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), qui relève de TPSGC. Le CCN a conclu que les programmes de l'ONGC respectent parfaitement ses normes. Cette note parfaite n'est que la deuxième qui ait été attribuée à un organisme de certification dans les annales récentes. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les entreprises qui font certifier leurs produits par l'ONGC et pour les ministères fédéraux qui font appel aux programmes de l'ONGC dans la sélection et l'achat de produits certifiés.

## **Conclusion sur le rendement**

---

En résumé, nous faisons face à de nombreux facteurs internes et externes qui nous amèneront à examiner, durant le prochain exercice, différents aspects de nos services. Parallèlement, nous continuons de nous acquitter de notre mission et de fournir aux ministères des services communs très utiles dans le domaine des achats et dans les secteurs connexes. Nous réussissons également à faire progresser une série d'initiatives constructives.



Nous continuerons de relever les défis imposés à nos ressources, en réévaluant constamment nos services. Dans une première étape, en février 2002, nous avons procédé à la réorientation stratégique de notre secteur d'activité. Cette réorientation vise à nous permettre d'être mieux en mesure de fournir les services stratégiques d'achat de bout en bout aux ministères et d'améliorer nos relations professionnelles avec les ministères et les fournisseurs.

Nous prenons également une part active à l'Initiative de la réforme du mode d'approvisionnement, qui progresse essentiellement sur trois fronts : le raffermissement de la politique cadre, le renouvellement des ressources humaines et la modernisation du processus d'achat et d'acquisition. En définitive, l'objectif de cette initiative consiste à promouvoir l'excellence dans la réalisation des programmes et la prestation des services destinés aux contribuables canadiens.



## Receveur général

<http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/>

### Description

- Gestion des opérations du Trésor fédéral et soutien apporté dans le versement des fonds destinés aux Canadiens et aux Canadiennes, notamment l'établissement des paiements du receveur général pour les principaux programmes gouvernementaux.
- Administration de l'encaissement, du transfert, de la détention, du débours, de la concordance et de la surveillance des fonds publics.
- Mise à jour des Comptes du Canada, établissement de rapports sur ces comptes, préparation des Comptes publics et production des états financiers.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	119.6	123.4	115.3
Moins : Recettes disponibles	21.2	24.2	24.5
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>98.4</b>	<b>99.2</b>	<b>90.8</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à une augmentation des revenus et à une diminution des dépenses de fonctionnement pour les services de paiement (coûts en personnel et frais bancaires).

### Contexte du rendement

Nous tâchons d'offrir des services exacts, ponctuels, accessibles et de la meilleure qualité qui soit à tous ceux et celles qui font affaire avec le gouvernement du Canada.

Pour la première fois en 2001-2002, tous les ministères et organismes fédéraux faisaient appel au Trésor dans le cadre de la Stratégie d'information financière (SIF). Pour ce faire, nous avons mis en œuvre intégralement, durant une période de trois ans, la comptabilité d'exercice dans 95 organismes. La mise en œuvre de la SIF a donné lieu à des changements spectaculaires dans la gestion financière, dont la modernisation des politiques comptables, la refonte massive des systèmes et une évolution considérable dans la compréhension et l'utilisation de l'information financière.



De plus, nous avons continué d'être attentifs à la sécurité de nos effets de paiement, en procédant à l'examen des fonctions de sécurité des chèques, en mettant en œuvre un nouveau programme de communication pour les institutions financières et en élaborant un programme comparable pour les petites entreprises, de même qu'en participant aux activités des organismes professionnels compétents. À intervalles réguliers, nous faisons massivement appel à des vérifications internes et externes pour assurer l'intégrité et la sécurité des systèmes et des services et pour veiller à respecter les renseignements confidentiels.

## **Rapport sur le rendement**

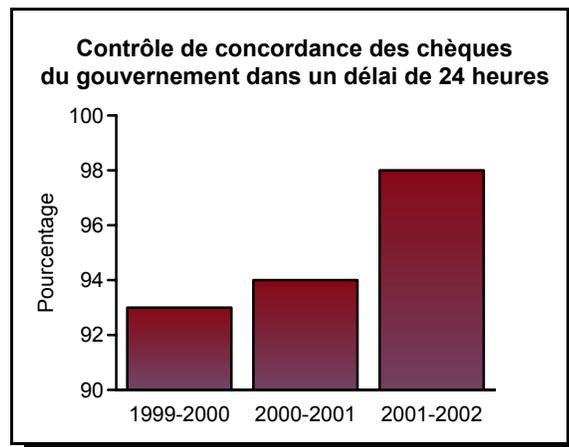
---

### **Résultat planifié 1 : gestion efficace des Comptes du Canada et de la production des états financiers du gouvernement. Mise en œuvre intégrale de la Stratégie d'information financière dans plus de 100 ministères et organismes.**

- Les Comptes publics ont été déposés au Parlement le 27 septembre 2001; c'est la première fois en 30 ans qu'ils étaient déposés aussi tôt.
- La mise en œuvre ponctuelle de la Stratégie d'information financière a consisté à développer et à appliquer une nouvelle structure pour les systèmes centraux du receveur général, à construire des interfaces avec les systèmes financiers utilisés par 95 ministères et à donner une formation sur différents sujets aux employés de tous ces ministères. Ce projet a été achevé dans le respect des délais et des budgets.

### **Résultat planifié 2 : sécurité et protection des systèmes et des infrastructures pour le traitement des paiements**

- Nous avons respecté notre objectif en ce qui concerne le délai de 24 heures pour le contrôle de concordance des paiements du gouvernement du Canada. Nous nous sommes ainsi assurés que les systèmes d'information centraux portant sur l'évolution des paiements restaient à jour et que les fonds publics correspondants étaient gérés le plus efficacement possible.





- En plus des travaux effectués pour préserver l'intégrité du chèque du receveur général, nous avons procédé à une révision importante des services de production des chèques du receveur général afin d'améliorer la qualité, l'exactitude et la ponctualité des services. Nous avons installé de l'équipement nouveau, mis à niveau d'autres biens d'équipement, normalisé les procédures et renforcé la fonction d'assurance de la qualité. Nous avons ainsi pu réduire de 70 % le nombre de chèques touchés par les erreurs de production des paiements et diminuer la valeur des paiements visés, qui est passée de 1,3 million de dollars en 2000-2001 à 0,2 million de dollars en 2001-2002.
- Le renouvellement de notre certification de conformité à la norme de qualité ISO 9002 pour les services de gestion des documents nous a permis d'accomplir d'autres progrès dans le développement d'une clientèle nouvelle intéressée à profiter de notre expérience et de notre équipement pour le traitement d'un volume considérable de documents.
- Nous avons mis sur pied un service téléphonique direct pour les institutions financières qui veulent confirmer la validité des chèques du gouvernement avant de les encaisser. Le nombre d'appels passés chaque mois à ce service augmente sans cesse depuis sa création. (Ce nombre est passé de 89 en mai 2001 à 615 en mars 2002.) Ce service a également permis d'arrêter deux personnes au moment même où elles s'apprêtaient à commettre des actes frauduleux au comptoir d'une institution financière.

### **Résultat planifié 3 : harmonisation de la mise en oeuvre des programmes aux paliers fédéral, provincial et territorial, en aidant les ministères signataires d'ententes de mise en oeuvre conjointe**

- Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres paliers de gouvernement pour offrir les paiements fédéraux-provinciaux mixtes, afin d'accroître le caractère pratique des services offerts au grand public et de réduire les coûts. En 2001-2002, nous avons émis des chèques pour deux programmes provinciaux de remboursement de taxe, soit un pour l'Alberta (2,2 millions de chèques) et un autre pour la Colombie-Britannique (1,1 million de chèques).
- Afin d'étendre nos connaissances à l'échelle mondiale et d'échanger des pratiques exemplaires, nous avons participé à plusieurs conférences internationales et organisé un colloque bancaire qui, pour la première fois, a attiré des conférenciers des gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Royaume-Uni. De plus, nous avons accueilli des délégations de plusieurs autres gouvernements, dont ceux de la Chine, de Cuba, du Brésil, de la Russie et de la Malaisie.



### **Autre résultat : effectifs compétents et expérimentés**

- À cause des compétences spécialisées qu'il faut posséder pour appuyer la fonction du receveur général du Canada, il est essentiel de recruter et de retenir des employés compétents. Bien que le roulement soit élevé, en particulier parmi les agents financiers, nous avons participé activement au programme de Recrutement et perfectionnement des agents financiers (RPAF) et au programme de Recrutement externe des services administratifs, qui s'adressent tous deux aux minorités visibles. En 2001-2002, 91 % des employés recrutés dans le cadre du programme de RPAF appartenaient à des groupes représentant les minorités visibles.
- Les groupes cibles de l'équité en matière d'emploi sont bien représentés parmi nos agents financiers. Bien que le taux de disponibilité de la main-d'œuvre soit de 0,4 % pour les Autochtones, 6,9 % pour les minorités visibles et 3,1 % pour les personnes handicapées, nos taux de représentation s'établissent respectivement à 1,8 %, 12,6 % et 4,9 %.
- Nous avons encouragé et appuyé les agents financiers pour leur permettre d'obtenir les compétences nécessaires afin d'actualiser et d'enrichir leurs connaissances dans les domaines pertinents. Certains employés ont participé à des conférences sur certains secteurs de l'industrie. Nous avons aussi offert un cours d'une journée à tous les employés sur les valeurs et les comportements au travail, en plus d'offrir aux nouveaux employés des séances d'orientation.

### **Conclusion sur le rendement**

---

Bien que nous ayons réussi à mettre en œuvre la Stratégie d'information financière, nous devons continuer de déployer des efforts considérables, puisque les ministères progresseront dans la mise en œuvre de révisions comptables complexes. Nous avons réduit les erreurs de production de paiement et procédé à une révision importante des services de production des chèques du receveur général afin d'améliorer la qualité, l'exactitude et la ponctualité des services. Notre nouveau service téléphonique en direct aux institutions financières a connu un vif succès. Parallèlement, nous avons travaillé avec d'autres paliers de gouvernement pour émettre des paiements fédéraux-provinciaux mixtes.

Nous entendons poursuivre les efforts, fructueux jusqu'à maintenant, que nous consacrons au maintien d'un effectif compétent, expérimenté et représentatif du grand public qu'il sert. Parallèlement, nous commencerons à élaborer une stratégie pour nous adapter au taux élevé de roulement du personnel. Sans augmenter le financement, il sera difficile de continuer d'offrir des services ponctuels et sûrs, en raison de l'augmentation des exigences et des coûts.



## Rémunération de la fonction publique

<http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration/>

### Description

- Administration des processus se rapportant à la paye, aux pensions et aux assurances maladie et invalidité pour les employés et les pensionnés de la fonction publique.
- Prestation de services de pension aux membres des régimes de retraite du ministère de la Défense nationale et de la Gendarmerie royale du Canada.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	57,5	70,5	<b>70,3</b>
Moins : Recettes disponibles	29,6	40,0	<b>40,0</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>27,9</b>	<b>30,6</b>	<b>30,3</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

### Contexte du rendement

Nous offrons des services communs économiques, exacts et ponctuels dans les secteurs de l'administration de la paye, des avantages sociaux et des régimes de retraite.

Notre clientèle, qui est maintenant plus vaste, comprend désormais non seulement des spécialistes de la rémunération des ministères et des organismes, mais aussi les pensionnés, les employés et les gestionnaires. Les attentes des clients ont elles aussi augmenté, notamment en raison des initiatives gouvernementales de la réforme de la fonction publique et du Gouvernement en direct; ces attentes sont appelées à augmenter encore, du fait de la réforme pangouvernementale des ressources humaines.

La technologie constitue toujours un facteur essentiel dans l'accomplissement de notre mission. La technologie actuelle de la rémunération a été développée il y a plus de deux décennies et ne peut donc plus assurer les niveaux élevés de service à la clientèle attendus. Il est évident qu'il faut mettre à niveau ces systèmes pour les doter de fonctions modernes permettant par exemple aux pensionnés, aux employés et aux gestionnaires d'avoir accès à l'information et de profiter de tout le potentiel des opérations sur le Web.



Nous répondons à la nécessité d'offrir des services plus modernes et adaptés aux besoins, en mettant en œuvre notre projet de modernisation des services et des systèmes de rémunération.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : mise en œuvre des dispositions relatives à la rémunération dans le cadre des régimes de retraite du gouvernement fédéral**

- Nous avons apporté différentes améliorations aux services offerts à nos clients, notamment :
  - en mettant à la disposition des employés une calculatrice des pensions sur le Web;
  - en distribuant 231 500 relevés d'avantages sociaux parmi les employés participant aux régimes de retraite, en prévision de la diffusion de ces relevés sur le réseau Internet; pour la première fois, nous adressons des relevés à tous les employés de la fonction publique;
  - en améliorant les opérations du centre d'appels et en profitant de la technologie de la messagerie;
  - en développant des interfaces avec les systèmes pour les sociétés d'État afin d'automatiser les rapports de données sur les pensions;
  - en créant un site Web sur les pensions à l'intention des pensionnés, pour qu'ils aient facilement accès à l'information et aux noms des responsables à contacter.
- Nous avons apporté des changements à notre cadre financier des services de pension, pour nous assurer que les cotisations des employeurs et des employés versées à l'Office d'investissement du Régime de pensions sont calculées d'après des processus comptables rigoureux.
- La Société canadienne des postes est en train d'établir son propre régime et sa propre caisse de retraite. Durant l'exercice 2001-2002, on a procédé à un transfert provisoire de 4,3 milliards de dollars selon le calendrier établi. Le solde de l'actif de la caisse de retraite sera transféré en 2002-2003, lorsqu'on aura terminé la vérification dans le cadre de l'évaluation finale.



## **Résultat planifié 2 : mise en œuvre des dispositions relatives à la rémunération dans le cadre des lois et des politiques sur la paye et les avantages sociaux et des conventions collectives du gouvernement fédéral**

- Nous avons traité avec succès les dispositions des conventions collectives conformément aux délais fixés par le Conseil du Trésor et les employeurs distincts pour chacune des 60 conventions collectives.
- Nous avons apporté des améliorations au système de paye afin de permettre aux ministères clients de traiter rapidement les différentes opérations de paye, en consacrant moins d'efforts à la saisie des données. Cette initiative a permis d'atténuer le problème de la pénurie de spécialistes de la rémunération, en réduisant de plus de 80 % leur charge de travail en ce qui a trait à certaines opérations, ce qui a permis d'améliorer le service à la clientèle.
- Nous sommes l'un des chefs de file de l'apprentissage électronique comme moyen d'assurer la formation continue des spécialistes de la rémunération dans les ministères et les organismes clients.

## **Résultat planifié 3 : maintien de la capacité des systèmes de rémunération**

- Nous avons continué de maintenir ou d'améliorer la capacité de nos systèmes, en les modifiant continuellement pour répondre aux besoins des clients. Il n'y a eu qu'une interruption majeure du processus de paye, problème qui a été corrigé sans incidence sur le paiement des salaires. Le délai de réponse moyen des systèmes a varié entre 0,1 et 0,2 seconde, ce qui est nettement supérieur à la norme de 0,6 seconde dans ce secteur d'activité. Toutefois, bien que le rendement actuel des systèmes soit satisfaisant, il comporte un risque pour l'avenir. La technologie prend de l'âge, son maintien est onéreux, et il faut s'en remettre aux connaissances d'employés qui partiront à la retraite dans un proche avenir. En plus du fait que les systèmes n'offrent pas aux clients les fonctions et la souplesse dont ils ont besoin, ce problème augmente le risque que nous ne puissions pas fidéliser ou développer notre clientèle.
- Pour relever les défis du vieillissement de la technologie et de l'accroissement des exigences des clients, nous travaillons à un projet de modernisation visant à renouveler les processus opérationnels, les systèmes et les outils de travail. En 2001-2002, nous avons réalisé un vaste processus de consultation, qui comportait une étude approfondie de la satisfaction des clients et de l'orientation stratégique, ainsi que des visites sur les lieux avec des chefs de file de l'industrie.



### **Autre résultat : revitalisation des effectifs**

- Nous avons lancé un programme de recrutement parmi les étudiants de niveau post-secondaire, qui est axé sur les groupes des minorités visibles et qui vise à attirer les jeunes. Les nouveaux employés se voient offrir une affectation structurée de formation et de perfectionnement de 16 mois, sous la direction d'agents d'encadrement et de mentors chevronnés.
- Nous avons entrepris un examen de notre structure organisationnelle et la mise à jour de nos descriptions de tâches pour tenir compte de la nature du travail à l'heure actuelle. Les nouvelles descriptions de tâches offrent plus de souplesse dans l'attribution du travail et permettent aux employés d'enrichir leur expérience.

### **Conclusion sur le rendement**

---

Notre clientèle variée comprend 1 700 conseillers en rémunération dans les ministères et les organismes, environ 280 000 fonctionnaires, plus de 330 000 pensionnés et plus d'un million de comptes d'assurances; tous comportent des exigences différentes et des attentes variées pour ce qui est des services. En 2001-2002, nous avons réussi à traiter, dans les délais et avec fiabilité, 12 millions de paiements destinés à des employés et à des pensionnés. Nous avons également apporté, au cours de l'exercice financier écoulé, plusieurs améliorations à nos services, qui ont procuré des avantages à court terme pour les clients et qui nous permettront d'accomplir des progrès importants dans la prestation de nos services.

Toutefois, notre capacité de prestation des services est menacée. L'accroissement des attentes à l'égard du service à la clientèle, les défis du renouvellement des effectifs, les limites de financement, l'obsolescence de la technologie et la nécessité d'adopter des processus opérationnels plus modernes ont augmenté les exigences auxquelles nous devons répondre pour servir les clients. En nous acquittant de notre mission, nous avons géré ces risques au moyen de nombreuses initiatives; il faudra toutefois faire beaucoup plus pour nous assurer de conserver notre clientèle et de continuer de répondre aux besoins des ministères avec fiabilité et efficacité.



## Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

<http://www.tpsgc.gc.ca/sgti/>

### Description

- Prestation de services de gestion et de technologie de l'information, sur demande, à l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux.
- Intervention à titre de mandataire clé pour la réalisation des systèmes de gestion de l'information, de technologie de l'information et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle de l'infrastructure électronique commune développé en collaboration avec les ministères fédéraux.
- Leadership exercé pour appuyer les initiatives pangouvernementales, par exemple le développement d'une infrastructure de télécommunication et d'informatique commune et le renouvellement des professionnels de gestion et de technologie de l'information.
- Services suivants offerts aux ministères et aux organismes : services consultatifs stratégiques, services de gestion de l'infrastructure commune, services de télécommunications, services opérationnels de réseaux et d'informatique, services de développement et de gestion des applications et services de formation et d'enseignement professionnels.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	37,0	122,2	110,0
Moins : Recettes disponibles	20,1	42,9	36,0
Dépenses nettes	16,9	79,3	73,9
▪ <b>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</b>			
Dépenses brutes	105,1	105,1	129,8
Moins : Recettes disponibles	105,1	105,1	131,9
Ressources nettes (fournies) utilisées	--	--	(2,2)
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	16,9	79,3	71,8

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*



L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à du financement additionnel reçu pour plusieurs projets de Gouvernement en direct.

## **Contexte du rendement**

---

L'utilisation croissante de la nouvelle technologie numérique dans les processus opérationnels accroît les attentes des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de services plus sûrs, fiables, rapides, faciles et moins chers. Les citoyens et les entreprises s'attendent aujourd'hui au même niveau supérieur de services technologiques auprès du gouvernement que celui auquel ils ont droit ailleurs. Ils s'attendent à des services sûrs et fiables 24 heures sur 24, grâce à différents circuits de services, au moment, à l'endroit et selon les modalités de leur choix. Pour répondre à leurs attentes, le gouvernement a lancé certaines initiatives et adopté des engagements visant à permettre à l'ensemble du public canadien d'avoir accès électroniquement, 24 heures sur 24, à l'information et aux services gouvernementaux.

Notre objectif consiste à être un partenaire de confiance dans l'éventail complet des solutions de gestion et de technologie de l'information efficaces et efficaces offertes aux ministères et aux organismes clients, essentiellement dans le cadre de relations professionnelles de collaboration. Nos clients sont nos principaux partenaires pour connecter les gens aux technologies; avec leur concours, nous jouons un rôle prépondérant dans la réalisation de la vision du gouvernement électronique.

Nous avons relevé plusieurs défis de taille cette année. Par exemple, quelques ministères importants ont commencé à prendre leurs propres dispositions pour les services de télécommunications. Cela pouvait se traduire par moins de rabais pour les clients et pas nécessairement par le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables. Nous avons minimisé ce risque en augmentant la valeur des services offerts aux petits et moyens ministères et organismes. Nous avons également dû répondre aux préoccupations exprimées à propos de la fiabilité et de la sécurité des systèmes. Nous avons relevé ce défi efficacement, tout en suivant le rythme de l'accroissement des attentes des clients, des impératifs variés des technologies de l'information et de l'évolution rapide des technologies. Enfin, parce que les compétences et l'expérience de nos employés sont essentielles pour offrir les services efficaces et efficaces auxquels s'attendent nos clients, nous avons poursuivi nos efforts de recrutement et de formation.



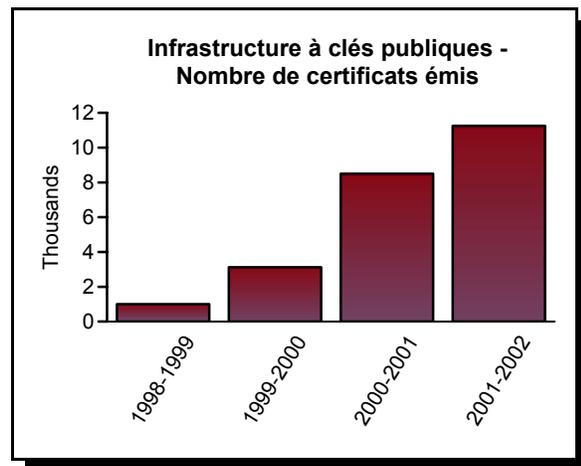
## Rapport sur le rendement

### Résultat planifié 1 : les services de TPSGC ont transformé la prestation et le soutien en direct offerts aux autres ministères pour la prestation de leurs services

- Pour des renseignements sur le rendement relativement à ce résultat, veuillez consulter la section consacrée au Gouvernement électronique dans l'annexe A (Rapport consolidé).

### Résultat planifié 2 : infrastructure électronique durable, permettant d'appuyer la prestation des services renouvelés du gouvernement

- L'initiative de l'infrastructure commune protégée permettra d'établir une voie de communication protégée pour la prestation des services électroniques. En 2001-2002, on a attribué le contrat de la Voie de communication protégée à un consortium du secteur privé qui a développé deux prototypes fructueux dans le respect du calendrier et du budget.
- L'infrastructure à clés publiques (ICP) permet d'offrir aux ministères une autorisation de certification grâce à laquelle ils peuvent participer à des opérations électroniques protégées, dans le cadre du commerce électronique et de la prestation des services électroniques. Cette année, nous avons émis 2 753 certificats, pour un total de 11 250 certificats (parmi 52 ministères et organismes), ce qui représente une augmentation de 33 % sur l'exercice précédent.
- Durant l'exercice écoulé, le projet de Service d'annuaires (SANIF) a accompli des progrès considérables. Ce projet vise à intégrer les annuaires des certificats, du personnel et des services de l'ICP du gouvernement, de même qu'à rendre cette information accessible sur le réseau Internet. Les phases 1 et 2 du système ont été réalisées dans le respect du calendrier et pour une somme légèrement inférieure au budget en 2001-2002.





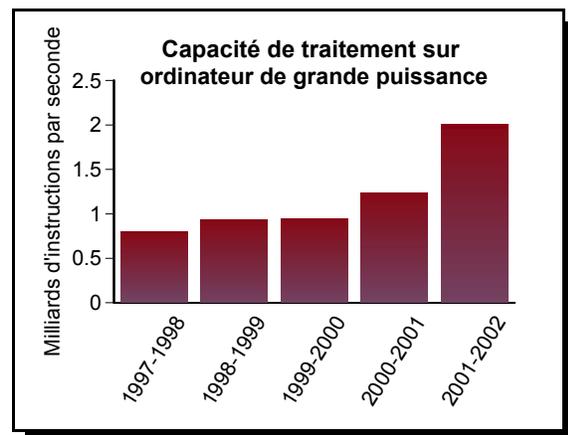
- L'Institut du savoir de TPSGC a donné des cours à créditer au niveau collégial et universitaire, dans le domaine de la gestion et des technologies de l'information, à 32 ministères et organismes fédéraux. Grâce à ces cours, les employés des ministères et des organismes peuvent actualiser et perfectionner leurs compétences, ce qui leur permet de développer l'infrastructure électronique du gouvernement.
- Nous avons commencé les travaux de préparation visant à offrir une formation en direct, à titre de solution de rechange moins onéreuse pour remplacer la formation en classe. Onze ministères et organismes ont fait savoir qu'ils étaient vivement intéressés à participer à ce projet avec nous.

### **Résultat planifié 3 : rentabilisation et amélioration des services de télécommunications pour le gouvernement**

- Nous avons augmenté nos revenus de 5 % par rapport à l'exercice précédent après avoir mis l'accent sur les petits et moyens ministères et en raison des délais dans la transition des plus grands ministères à leur propre réseau de télécommunications. Ces revenus supplémentaires nous ont permis d'offrir des rabais de 2,5 millions de dollars aux ministères clients.
- Nous avons signé avec des ministères un total de 41 accords portant sur l'ensemble des nouveaux services majeurs de télécommunications.

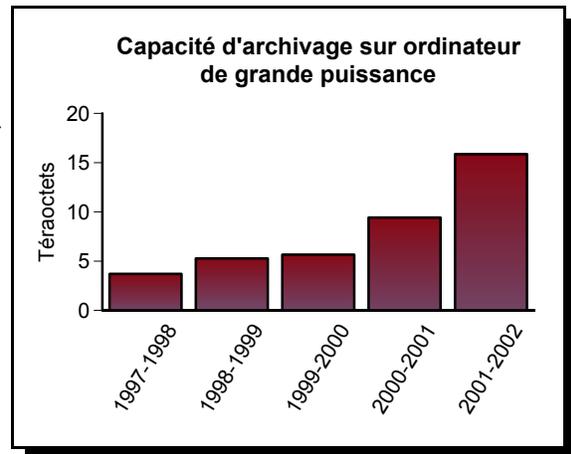
### **Résultat planifié 4 : efficacité des services de gestion et de technologie de l'information pour les autres ministères**

- Nous avons fourni des services à 47 ministères et organismes dans le cadre de plus de 200 accords sur les niveaux de service. Il s'agit d'une augmentation de 12 nouveaux clients par rapport à l'exercice précédent, ce qui indique que les clients constatent que nos services constituent la meilleure solution pour les appuyer dans la réalisation de leurs programmes et la prestation de leurs services.
- La capacité de traitement et d'archivage sur ordinateur de grande puissance a continué de progresser annuellement, avec le transfert de la charge de travail des nouveaux clients dans l'infrastructure de TPSGC. De plus, la conjoncture internationale récente a





donné lieu à une augmentation de la demande exprimée par la clientèle pour les services de reprise des activités après un sinistre. Nous avons continué de gérer la capacité de traitement et d'archivage et d'assurer une infrastructure et un soutien suffisants, comme en témoigne l'augmentation de 62 % de la capacité de traitement des unités centrales et l'augmentation de 68 % de la capacité d'archivage. Nous avons également acheté de l'équipement pour répondre à la hausse de la demande.



- Pendant l'exercice financier écoulé, nous avons offert un rendement et un soutien des ordinateurs de grande puissance constants et fiables aux clients, aux intervenants et aux responsables des programmes de l'État. Nous avons dépassé le taux cible négocié de 98 % pour la disponibilité des systèmes, en tenant compte de tous les temps d'arrêt programmés et non programmés pour la maintenance, ce qui nous a permis d'atteindre un taux de rendement réel de 99,1 %.

### **Autre résultat : compétence, productivité et motivation des effectifs**

- Nous sommes aux prises avec le problème à plus long terme des départs à la retraite imminents. Dans l'ensemble, nous pourrions perdre 42,6 % de nos cadres supérieurs d'ici 2007. Environ 70 % de nos effectifs appartiennent à la catégorie des systèmes informatiques, qui est considéré comme un groupe de « relève » important pour la haute direction. Les efforts de recrutement ont donné lieu à une augmentation de 8 % de nouveaux employés nommés pour une période indéterminée.
- Nous avons respecté les objectifs visant à assurer la représentativité de la main-d'œuvre et nous les avons parfois dépassés pour les techniciens; toutefois, nous n'y sommes pas parvenus dans les catégories de la direction, en raison d'une pénurie de candidats. En ce qui concerne la représentation des minorités visibles, nous avons pu, grâce à nos efforts concertés, atteindre l'objectif de recrutement de 2001-2002, à savoir un sur cinq nouveaux employés recrutés.
- Pour chaque employé ayant reçu de la formation, nous avons dépensé une somme moyenne de 1 241,34 \$, ce qui est supérieur à l'objectif ministériel minimum de 1 000 \$ par employé. Le nombre moyen de jours de formation pour ces employés a été de 6,6. En 2001-2002, nous avons augmenté légèrement le nombre d'employés



formés (en hausse de 3 % par rapport à l'exercice précédent) et le nombre d'employés qui ont déposé des plans d'apprentissage (en augmentation de 1,4 % sur l'an dernier).

## **Conclusion sur le rendement**

---

Dans l'ensemble, nous avons accompli au cours de l'exercice des progrès satisfaisants par rapport aux résultats que nous avons planifiés et avons généralement respecté les attentes quant à notre rendement en offrant aux clients des services de qualité. Nous avons accru le nombre de clients qui font appel à notre infrastructure, ce qui indique que nous offrons des solutions opérationnelles qui répondent aux besoins des ministères. Nous avons aussi maintenu des niveaux de service élevés, tout en offrant des services à un plus grand nombre de clients et en gérant l'accroissement de la capacité et de la charge de travail.

En 2001-2002, nous avons réalisé avec succès les projets du Gouvernement en direct dans le respect des délais et du calendrier, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et un consortium du secteur privé. En outre, nous avons continué de mettre en place un nombre significatif de certificats dans le cadre de l'Infrastructure à clés publiques et appuyé le projet des annuaires électroniques. Grâce à tous ces efforts, les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir accès électroniquement à leur gouvernement.

Pour nous assurer que nous possédons les effectifs compétents et expérimentés nécessaires pour offrir à nos clients des services de qualité supérieure, nous avons remporté cette année un succès relatif en attirant de nouveaux employés pour corriger les problèmes imminents de démographie. Parallèlement, nous avons corrigé des problèmes d'équité en matière d'emploi et mis l'accent sur la formation, et notamment sur la préparation en vue l'apprentissage électronique.

Or, malgré les succès que nous avons remportés, nous croyons qu'il faut mettre en place encore d'autres indicateurs de rendement pour évaluer adéquatement nos services. Une de nos priorités absolues consistera à élaborer un plus grand nombre de normes sur l'exactitude et la ponctualité des services pour mesurer les résultats de notre rendement.



## Conseils et Vérification Canada

<http://www.cvc.gc.ca/>

### Description

- Prestation, à titre optionnel et moyennant des honoraires, de services d'expertise-conseil et de vérification à l'intention des ministères et des organismes du gouvernement fédéral partout au Canada et, sur demande, aux administrations étrangères et aux organismes internationaux.
- Aide offerte aux clients pour mieux servir le public en améliorant la gestion, l'exploitation et l'administration du secteur public tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Importance consacrée à l'excellence dans le service à la clientèle, en partageant les compétences du secteur public et en s'intéressant aux secteurs particulièrement pertinents pour le gouvernement fédéral.
- Adaptation des services aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et aux priorités du gouvernement.
- Services offerts en partenariat avec le secteur privé grâce à la sous-traitance.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</b>			
Dépenses brutes	92,9	92,9	115,0
Moins : Recettes disponibles	94,0	94,0	116,3
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(1,4)</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

Les chiffres entre parenthèses correspondent à un excédent positif de l'encaisse.

### Contexte du rendement

L'évolution du rôle du gouvernement, qui met de plus en plus l'accent sur la collaboration et la facilitation, qui cible plus précisément les citoyens et les résultats et qui fait davantage appel à la technologie de l'information, a de profondes répercussions sur la gestion publique.



Conseils et Vérification Canada est en mesure d'aider les gestionnaires de la fonction publique à relever les défis de l'évolution du contexte des politiques. Nous avons une solide connaissance des opérations du gouvernement et des problèmes de gestion dans le secteur public comme dans le secteur privé.

De nombreux pays réforment et restructurent leur secteur public; notre gouvernement s'est engagé à offrir une aide à l'étranger dans ce domaine. Nous avons acquis une solide notoriété à l'étranger, en offrant des services d'expertise-conseil et de vérification de qualité supérieure, ce qui a permis de transférer nos compétences sur le secteur public à plus de 40 pays.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : services permettant d'améliorer la gestion et les opérations du secteur public au Canada et à l'étranger**

- Pour améliorer la gestion et les opérations du secteur public, nous continuons d'intervenir massivement dans les questions de politique publique, par exemple le soutien partagé des systèmes et le développement durable, en plus de prendre part à des ateliers et à des réunions avec d'éminents experts canadiens et étrangers.
- Nous avons apporté un appui soutenu aux ministères clients qui mettent en œuvre la Stratégie d'information financière et élaboré des méthodes d'évaluation et des justifications pour les Centres de services aux entreprises du Canada et pour la contribution apportée au développement international dans le cadre des programmes multilatéraux, en plus d'évaluer le Programme de gestion environnementale des exploitations agricoles.
- Nous avons réalisé des projets sur l'information judiciaire intégrée, en plus d'évaluer dans l'ensemble les produits de la criminalité et de définir et d'examiner les questions se rapportant aux services d'assurance-emploi, à la valeur et à l'éthique, à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et aux liens entre les ressources et les résultats.
- Nous intervenons continuellement auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor et des ministères clients dans l'examen des politiques, dans le cadre de la nouvelle politique du Conseil du Trésor sur les pouvoirs spéciaux de dépense des recettes en ce qui a trait aux fonds renouvelables.
- Nous avons atteint nos objectifs pour ce qui est de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le résultat planifié 3.



## **Résultat planifié 2 : partage des connaissances et des compétences**

- En offrant nos services au Canada et à l'étranger, nous travaillons en collaboration avec de petites et moyennes entreprises (PME) dans 50 % à 60 % des cas. En 2001-2002, nous avons travaillé en collaboration avec des PME pour 66 % de notre volume d'activités.
- Durant l'exercice 2001-2002, nos experts-conseils et nos vérificateurs ont transféré et diffusé leurs connaissances dans l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, en réalisant ou en appuyant 18 projets pangouvernementaux. Nous avons apporté notre concours à la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière. Nous avons géré le Programme d'aide aux compagnies aériennes, qui a servi à indemniser les transporteurs aériens pour l'interdiction des vols commerciaux à la suite des attaques du 11 septembre. Nous avons offert nos compétences au Bureau de la protection des infrastructures et des préparatifs d'urgence.
- Nous avons également lancé notre site extranet pour transférer et diffuser les connaissances dans l'ensemble du gouvernement et auprès de nos employés. Il s'agit de la première étape d'un plan de mise en œuvre qui s'étend sur deux ans.

## **Résultat planifié 3 : services d'assurances, de comptabilité, de vérification et d'expertise-conseil professionnels de qualité supérieure**

- En 2001-2002, le taux de satisfaction de nos clients s'est établi à 87 % (par rapport à un objectif de 85 %); 93 % (comparativement à un objectif de 80 %) des clients ont révélé qu'ils feraient de nouveau appel à nos services. Dans l'ensemble, notre volume d'activité a augmenté de 3 %.
- Nous concevons de nouveaux produits et services répondant aux besoins des ministères clients et nous continuons de tenir compte de l'évolution des priorités du gouvernement. En 2001-2002, nous avons étendu nos services à l'étranger dans le cadre du programme général du gouvernement. Nous avons géré les programmes de demande d'indemnités au nom de ministères et d'organismes pour rembourser, par exemple, les compagnies aériennes pour les frais supplémentaires encourus pour la vérification des passagers et des bagages et pour la surveillance policière extérieure à proximité des aéroports à la suite des événements du 11 septembre. Nous avons aussi offert des services d'expertise-conseil en sécurité des technologies de l'information.



#### **Résultat planifié 4 : respect des objectifs du Conseil du Trésor pour les fonds renouvelables**

- Nous avons respecté tous les objectifs du Conseil du Trésor pour les fonds renouvelables (en dégageant un bénéfice ou un excédent net et un apport net à la trésorerie).
- Pour 2001-2002, nous avons produit un apport de trésorerie positif de 3,6 millions de dollars, comparativement à un apport planifié de 1,1 million de dollars, et un bénéfice ou un excédent net de 1,3 million de dollars, au lieu d'un excédent planifié de 0,6 million de dollars.

#### **Résultat planifié 5 : régénération des effectifs**

- Nous avons lancé ou réalisé un certain nombre d'initiatives visant à attirer, retenir et promouvoir les employés et à améliorer notre environnement de travail, dont notamment un sondage sur le mieux-être dans le milieu de travail qui confirme que nous sommes en mesure d'offrir un environnement sain et productif, un cadre de perfectionnement professionnel doté de cinq programmes d'apprentissage, un processus de nomination à un niveau déterminé et un cadre de planification de l'évolution professionnelle qui comprend des accords de rendement et des plans de mentorat et d'avancement.
- Dans l'ensemble, 96 % des employés ont suivi une formation durant l'exercice, par rapport à notre objectif de 80 %. Le nombre moyen de jours de formation par employé s'est élevé à 11,9, au lieu de 9,8 en 2000-2001. Les employés n'ont pas tous demandé à suivre une formation, puisque nombre d'entre eux partiront bientôt à la retraite.
- Pendant l'exercice 2001-2002, nous avons respecté toutes les exigences de l'équité en matière d'emploi, à l'exception du nombre de femmes dans la catégorie scientifique et professionnelle. Toutefois, pour l'exercice, la majorité (56 %) de tous les nouveaux employés sont des femmes.

### **Conclusion sur le rendement**

Nos employés ont apporté un concours de premier ordre à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public au Canada et à l'étranger. Nous sommes fiers d'affirmer que nous avons respecté rigoureusement ou largement tous les résultats planifiés pour l'exercice et que notre organisme de service spécial y est parvenu tout en restant



financièrement autonome. Nous avons géré le développement de notre organisme tout en respectant les attentes des clients, en harmonisant les intérêts des intervenants et en atteignant les objectifs financiers du Conseil du Trésor pour les fonds renouvelables. Nous avons aussi pris les mesures nécessaires pour régénérer nos effectifs et pour créer le type d'environnement de travail positif réclamé par nos employés dans le cadre de notre sondage sur le mieux-être au travail.



## Bureau de la traduction

<http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>

### Description

- Prestation de produits et services de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues, au besoin.
- Prestation de ces produits et services sur demande à d'autres gouvernements au Canada et à des organismes internationaux.
- Normalisation de la terminologie au sein du gouvernement fédéral.
- Équilibre des frais de fonctionnement du Bureau grâce au recouvrement des coûts auprès des clients et au financement par crédits.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	42,3	47,5	47,5
Moins : Recettes disponibles	--	--	--
Dépenses nettes	42,3	47,5	47,5
▪ <b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</b>			
Dépenses nettes	158,9	158,9	171,9
Moins : Recettes disponibles	158,9	158,9	169,3
Ressources nettes (fournies) utilisées	--	0,0	2,7
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	42,3	47,5	50,1

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à La Relève, aux conventions collectives et à l'utilisation des autorisations disponibles du fonds renouvelable du Bureau de la traduction.

### Contexte du rendement

De par notre rôle visant à fournir un bassin approprié de traducteurs et d'interprètes et à assurer la normalisation de la terminologie, nous sommes reconnus pour notre appui à la politique prioritaire du gouvernement sur les langues officielles. Ainsi, la traduction est



effectuée dans le respect de normes élevées de qualité, de sécurité et de confidentialité qui sont importantes pour le bon fonctionnement de l'État.

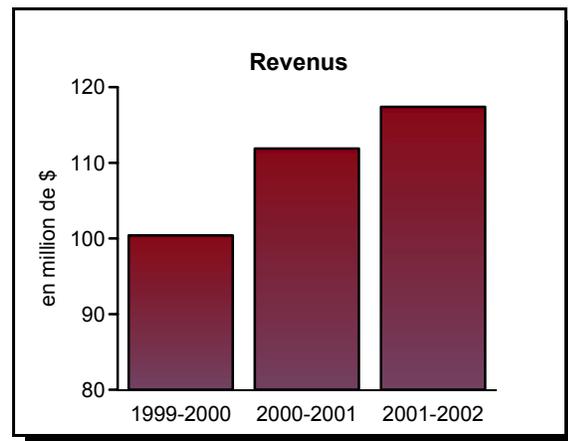
Les défis auxquels nous faisons face sont non seulement de plus en plus nombreux, mais aussi de plus en plus complexes. Outre l'augmentation constante de la demande pour des services dans les langues officielles, l'évolution démographique de la population canadienne crée une demande accrue de services dans les langues étrangères. Cette augmentation est également attribuable à l'utilisation croissante d'Internet comme moyen d'informer et de servir la population canadienne. Nous devons revoir nos modes de prestation de services afin de répondre aux besoins changeants de nos clients et de respecter des délais d'exécution plus courts tout en maintenant un haut niveau de qualité.

En raison de l'augmentation soutenue de la demande et du vieillissement de nos effectifs, assurer au gouvernement une réserve suffisante de traducteurs et d'interprètes constitue pour nous un défi prioritaire, d'autant plus que le nombre de langagiers diplômés au Canada est de loin inférieur à la demande. La capacité des ressources actuellement disponibles pour les services multilingues, offerts dans plus de 100 langues et dialectes, sera également sous peu sérieusement compromise en raison de la demande croissante relative aux besoins en communication d'une société de plus en plus multiculturelle. Pour contrer la situation, nous misons sur les solides partenariats que nous avons établis avec les universités canadiennes concernant la formation dans le domaine langagier et les stages que nous offrons aux étudiants. Ces mesures profitent non seulement à nous, mais aussi à toute l'industrie canadienne de la traduction.

## **Compte rendu sur le rendement**

### **Résultat planifié 1 : Services de traduction et d'interprétation rentables et de qualité pour permettre au gouvernement de respecter ses obligations en matière de langues officielles**

- L'augmentation constante de notre volume d'activités enregistrée depuis 1996-1997 s'est poursuivie en 2001-2002 alors que nos revenus ont augmenté de 5 % comparativement à l'année précédente. Nous sommes d'avis que cette tendance devrait se poursuivre dans les exercices à venir.





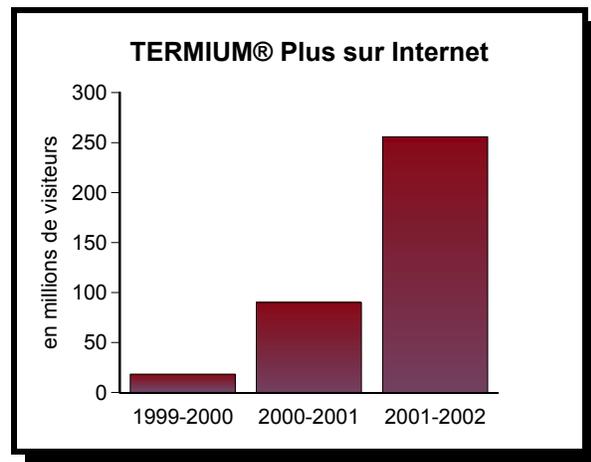
- Les mesures visant à augmenter la productivité de nos traducteurs sont essentielles à la prestation de nos services alors que nous faisons face à une augmentation constante de la demande. C'est pourquoi nous avons recours à divers outils technologiques. Aussi, en 1998, nous avons été la première organisation de la fonction publique à mettre en place un régime d'incitation à la productivité à l'intention de nos traducteurs, lequel a d'ailleurs été renouvelé jusqu'au 31 mars 2003. Un régime semblable a également été mis en place pour les langagiers desservant le Parlement. La mise en œuvre de ces différentes mesures s'est traduite par une augmentation constante de la productivité (7,6 % en 1999-2000 et 4,6 % en 2000-2001). Toutefois, il y a eu une légère baisse en 2001-2002 (1,5 % par rapport à l'exercice précédent), à la suite de l'embauche de nouvelles recrues sans expérience. Cette tendance devrait se poursuivre puisqu'il faut au minimum trois ans avant que les nouvelles ressources deviennent pleinement productives.
- Nous avons mis en œuvre un nouveau programme de satisfaction et de fidélisation de la clientèle dont l'un des volets consiste à effectuer un sondage annuel auprès des clients fédéraux des services de traduction. Dans le premier sondage effectué en 2001-2002, 86 % des clients ont répondu qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de nos services. Nous avons également mis en place un autre système d'évaluation continue de la satisfaction de la clientèle qui consiste à inviter les clients, au moment du retour des travaux de traduction, à remplir un court questionnaire placé sur notre site Web.
- Nous poursuivons l'élaboration et la mise sur pied d'un système visant à offrir des services électroniques à nos clients. Nous avons lancé le premier module de ce système, qui comprend le formulaire électronique que nos clients utilisent pour nous transmettre leurs demandes de traduction en ligne. Une fois l'ensemble des modules mis en place, ce système devrait permettre le traitement électronique des demandes de service, de la préparation des demandes jusqu'à la réception des paiements.
- Pour répondre aux nouveaux besoins de nos clients, nous avons créé le service Localisation et Multimédias, qui met à la disposition des ministères des spécialistes pouvant offrir une gamme complète de services qui leur permettent de s'assurer que la transposition de leur site Web dans l'autre langue officielle ou dans une langue étrangère respecte les particularités culturelles et linguistiques de cette langue, ce qui accroît l'efficacité des communications.
- Nous avons joué un rôle de premier plan grâce aux services d'interprétation et de traduction que nous avons dispensés, entre autres, lors du Sommet des Amériques tenu à Québec, de la tournée d'Équipe Canada en Russie et des séances préparatoires à la tenue du Sommet du G-8.



- Nous avons été un partenaire clé dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRISME, qui est la pierre d'assise du Parlement en direct. Ce projet vise le renouvellement des infrastructures technologiques de la Chambre des communes et du Sénat afin de leur permettre d'offrir à la clientèle parlementaire et aux Canadiens et aux Canadiennes des services de pointe en matière de consultation de l'information parlementaire, tels que le *Hansard* et les résultats des travaux des comités.

### Résultat planifié 2 : Terminologie uniforme et accessible dans les deux langues officielles

- Grâce à l'apport de nos partenaires d'ici et d'ailleurs, nous avons poursuivi l'enrichissement de TERMIUM®, qui constitue le principal outil de diffusion de la terminologie au gouvernement. Près de la moitié des 60 000 fiches ajoutées étaient en espagnol et en portugais, ce qui témoigne de l'utilisation accrue de ces langues dans les communications gouvernementales.
- Les clients du Bureau ont continué de faire massivement appel à TERMIUM®, comme en témoigne le nombre considérable de visites sur le site Internet (augmentation de 390 % entre 1999-2000 et 2000-2001, et de 184 % entre 2000-2001 et 2001-2002).
- Nous avons lancé un projet qui permettra l'intégration, dans une seule application centrale, de toutes les bases de données terminologiques du Bureau et des autres organisations fédérales. TERMIUM® V mettra à la disposition des utilisateurs des tiroirs qu'ils pourront alimenter directement et dont le contenu sera intégré au fur et à mesure à la base centrale. Il s'agit là d'un projet clé qui nous permettra de mieux remplir notre mandat en matière de normalisation de la terminologie au sein de l'administration fédérale.



### Résultat planifié 3 : Réserve suffisante de traducteurs et d'interprètes pour répondre à la demande de services

- En 2001-2002, nous avons investi 4,1 millions de dollars dans La Relève. Nous avons recruté 140 langagiers qui ont participé à notre Programme d'apprentissage, qui



facilite leur intégration au milieu de travail, tout en leur offrant la formation et l'encadrement dont ils ont besoin pour parfaire leurs compétences et atteindre le niveau de travail attendu en l'espace de trois ans. De plus, six stagiaires ont pris part à notre Programme des interprètes stagiaires, qui permet aux nouveaux diplômés en interprétation de s'initier à la pratique de leur profession.

- Afin de mieux préparer la relève aux nouveaux besoins du marché, nous avons également établi un partenariat avec une université canadienne pour la création d'un certificat en localisation (la localisation consiste en l'adaptation des logiciels et des sites Web à la réalité culturelle des utilisateurs). De plus, nous avons poursuivi nos activités de promotion visant à faire connaître les possibilités de carrière en traduction, en interprétation et en terminologie auprès des jeunes. De par ces mesures, nous visons non seulement à contribuer à l'augmentation du nombre de nouveaux diplômés dans les disciplines langagières, mais également à faire en sorte que ces derniers acquièrent les nouvelles compétences technolinguistiques requises.
- Par ailleurs, nous avons également poursuivi le développement d'outils technologiques spécifiques à la traduction, tel que le Système d'archivage central, pour augmenter la productivité de nos langagiers. Toutefois, l'investissement à cet égard a été moindre pour permettre au Bureau de rediriger des fonds pour combler d'autres pressions financières liées au recrutement et à la formation des nouveaux employés recrutés.

#### **Résultat planifié 4 : Atteinte des objectifs financiers**

- Nous avons bien géré nos ressources financières en 2001-2002 et atteint notre objectif financier. Nous avons atteint le seuil de rentabilité dans nos opérations et nous avons utilisé des fonds de notre surplus accumulé pour faire des investissements majeurs en matière de recrutement, d'outils technolinguistiques et de locaux. Le rythme de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement au cours des prochaines années dépendra de notre capacité à générer de nouveaux revenus et à pouvoir continuer d'accéder à l'autorisation inutilisée.

#### **Autre résultat : Une équipe de gestion compétente**

- Compte tenu du besoin pressant de préparer la relève chez nos gestionnaires, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme Option gestion qui offre des occasions de perfectionnement aux employés qui aspirent à occuper un poste de gestionnaire. Par ailleurs, pour les gestionnaires déjà en place, nous avons lancé un programme de développement des cadres qui vise à parfaire leurs compétences.



## **Conclusion sur le rendement**

---

Les mesures de rendement que nous avons mises en place pour évaluer notre capacité à répondre aux besoins des clients, la qualité de nos services, la productivité de nos traducteurs et notre rendement financier indiquent que, dans l'ensemble, nous avons fait des progrès importants par rapport aux résultats planifiés.

Au cours de l'exercice qui vient, nous entendons poursuivre le perfectionnement de nos services, systèmes et outils technologiques et l'amélioration de la gestion de nos ressources humaines, y compris le milieu de travail. Notre démarche sera principalement axée sur les résultats de l'évaluation de notre capacité en matière de pratiques de gestion moderne et de notre plus récent sondage sur la satisfaction de la clientèle. Toutefois, le rythme de la poursuite de la mise en œuvre de cette stratégie dépendra dans une large mesure de notre capacité à générer de nouveaux revenus.



## Services de coordination des communications

<http://www.communication.gc.ca/>

### Description

- Prestation de services de publicité, de sondage de l'opinion publique et de coordination dans la surveillance des médias, de services d'achat de communications à valeur ajoutée et de services d'administration du droit d'auteur de l'État.
- Services d'accès public, par exemple la *Gazette du Canada*, le Programme des services aux dépositaires, l'Édition du gouvernement du Canada, le service 1 800 O-Canada, le Site du Canada et Publiservice.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	76,0	94,7	91,9
Moins : Recettes disponibles	1,1	9,1	9,1
Dépenses nettes	74,9	85,6	82,8
▪ <b>Fonds renouvelable des services optionnels</b>			
Dépenses brutes	14,2	14,2	17,5
Moins : Recettes disponibles	13,5	13,5	14,8
Dépenses nettes (fournies) utilisées	0,7	0,7	2,7
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>75,6</b>	<b>86,3</b>	<b>85,5</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable à du financement additionnel reçu pour plusieurs projets de Gouvernement en direct.

### Contexte du rendement

Le 1<sup>er</sup> septembre 2001, le gouvernement du Canada a créé un nouvel organisme « Communication Canada », en regroupant l'ancien secteur d'activité de TPSGC des Services de coordination des communications et l'ancien Bureau d'information du Canada. Puisque TPSGC a été responsable de ce secteur d'activité jusqu'au 31 mars 2002, nous rendons compte de son rendement pour 2001-2002 dans le présent rapport.



Le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir « le pays le mieux branché du monde »; selon les plans, on prévoit d'offrir en direct, d'ici 2005, l'information et les services les plus couramment utilisés au gouvernement. L'initiative du Gouvernement en direct a des incidences considérables sur la manière dont nous inculquons un sentiment d'appartenance parmi tous les Canadiens et dont ils participent aux services offerts par le gouvernement du Canada. Les nouvelles technologies électroniques sont particulièrement utiles pour communiquer avec les citoyens qui habitent les zones rurales et éloignées. Ceci dit, afin de s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes continuent d'avoir accès à l'ensemble des services qu'il leur offre, le gouvernement doit aussi maintenir et améliorer les circuits traditionnels de communication, par exemple les centres d'appels, les publications et les services en personne.

La tragédie du 11 septembre a renforcé l'importance de la communication et l'à-propos de nos compétences dans les services de coordination des communications. Durant la crise, nous avons joué un rôle prépondérant, en nous assurant que les Canadiens et les Canadiennes et les employés du gouvernement avaient accès à des renseignements ponctuels et exacts. L'équipe du Site Canada a travaillé avec les principaux ministères pour réunir tous les renseignements pertinents sur le terrorisme et notre centre téléphonique 1 800 O-Canada a établi des relations de travail d'urgence avec le Bureau du Conseil privé, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence des douanes et du revenu du Canada afin de pouvoir référer les citoyens aux sources d'information appropriées.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : facilité avec laquelle les Canadiens et les Canadiennes ont accès à l'information gouvernementale pertinente et répondant à leurs besoins**

- En 2001-2002, les Canadiens ont eu facilement accès à l'information gouvernementale grâce à différents moyens : en personne, par téléphone (1 800 O-Canada) ou sur le réseau Internet (<http://www.canada.gc.ca>).
- En 2001-2002, le nombre d'appels transmis au centre téléphonique 1 800 O-Canada a augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent. La durée moyenne des appels s'établit à trois minutes 32 secondes (soit une hausse de 20 secondes sur l'exercice précédent). Nous avons répondu à 93 % des appels dans un délai de 18 secondes (contre 87 % l'an dernier).



- Le Rapport comparatif sur la qualité des services 2001 a révélé que nos clients sont à la fois très satisfaits et fidèles. En effet, notre centre téléphonique est le mieux coté de tous les centres téléphoniques du gouvernement et s'inscrit au deuxième rang de tous les centres d'appels dans le secteur privé et dans le secteur public. Nos efforts ont été récompensés lorsque Service Quality Management Inc. a attribué à la ligne 1 800 O-Canada, en décembre 2001, le Prix d'excellence des services des centres téléphoniques pour le meilleur rendement au titre de la satisfaction de la clientèle dans le secteur public pour l'année 2001.
- Le Site du Canada a reçu cette année 44 millions de demandes de page, ce qui représente une hausse de 16 % sur l'an dernier. Le 2 janvier 2001, on a diffusé une version remaniée du Site du Canada, qui structure l'information selon trois groupes de clients, à savoir les particuliers, les entreprises et les autres pays. L'information et les services sont désormais plus faciles d'accès; grâce à la fonction de recherche perfectionnée de ce site, les Canadiens et les Canadiennes ont accès aux services gouvernementaux plus rapidement et facilement. Le Site du Canada est doté d'une fonction de sondage en direct, grâce à laquelle les utilisateurs peuvent faire des suggestions et des commentaires. Nous nous sommes inspirés de cette information pour améliorer ce site et nous assurer qu'il restait riche d'information et convivial et, par-dessus tout, pour veiller à ce qu'il réponde aux besoins du grand public canadien.
- Le site Web des Publications du gouvernement du Canada (<http://publications.gc.ca>) constitue un guichet unique qui permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès aux documents gouvernementaux et aux formulaires fréquemment demandés. L'information est présentée dans un format qui permet aux utilisateurs de la télécharger et d'imprimer les formulaires sur leurs ordinateurs personnels.
- Les Services aux dépositaires constituent un thesaurus thématique qui facilite la recherche de l'information gouvernementale. Cette année, ces services ont indexé quelque 7 000 titres pour l'amélioration de la diffusion du contenu des programmes et des services du gouvernement du Canada. Ils ont distribué environ 1,2 million d'exemplaires imprimés parmi quelque 900 institutions au Canada et à l'étranger. Chaque mois, 146 000 visiteurs ont accès au site Web spécialisé de ces services (<http://dsp-psd.communication.gc.ca/index-f.html>).
- Désormais, les ministères ont plus facilement accès aux projets de règlement, grâce à un lien direct avec le site Web de la *Gazette du Canada*. Ce lien permet aussi au grand public canadien d'examiner les projets de règlement et de faire directement des commentaires à ce sujet. En 2001-2002, les Canadiens et les Canadiennes ont téléchargé 2 077 500 pages à partir de ce site ([http://canada.gc.ca/gazette/gazette\\_f.html](http://canada.gc.ca/gazette/gazette_f.html)).



- Dans les heures qui ont suivi les attentats du 11 septembre, l'équipe du Site du Canada a réuni, en collaboration avec les principaux ministères, tous les renseignements pertinents sur le terrorisme et les a centralisés dans une page consacrée à la crise aux États-Unis. Aussitôt que les nouvelles ont été diffusées à propos de cette crise, notre service 1 800 O-Canada a répondu aux appels des citoyens inquiets.

**Résultat planifié 2 : services de coordination des communications adaptés aux exigences des programmes des clients et permettant aux ministères clients d'apporter leur concours aux efforts de communication du gouvernement**

- En 2001-2002, nous avons aidé les ministères clients à gérer le site de Publicité du gouvernement du Canada (<http://publiservice.gc.ca/services/adv-pub/menu-f.html>), à renouveler les droits d'accès à 60 publications présentées sur des supports électroniques pour les ministères et les organismes et à organiser, dans le domaine de la publicité et des nouveaux médias, neuf séances d'information, auxquelles ont participé plus de 360 représentants de l'État.
- Nous avons apporté notre concours au Comité de publicité et de communications du gouvernement et au Bureau du Conseil privé dans la coordination et l'analyse de plus de 800 plans de publicité.
- Dans le domaine de la communication, nous avons donné, dans l'ensemble du gouvernement, des conseils sur les produits audiovisuels, le multimédia et les nouveaux médias, les expositions, les conférences et les événements spéciaux, par exemple le kiosque du gouvernement à la conférence internationale sur le développement durable (« Globe 2002 »), qui a eu lieu à Vancouver.
- Nous avons élaboré les procédures et les lignes directrices sur les activités de publicité et de surveillance des médias dans le cadre de la politique sur la communication du gouvernement, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Nous avons répondu à l'exigence du Gouvernement en direct pour ce qui est d'un site sur les publications du gouvernement destiné expressément au grand public.
- Nous avons élaboré un système de suivi pour aider les ministères à calculer le nombre de commentaires qu'ils reçoivent après la publication de leurs projets de règlement dans la *Gazette du Canada*.



### **Résultat planifié 3 : connaissance, dans le grand public canadien, du rôle joué par le gouvernement du Canada dans leur vie et leurs collectivités**

- Le Site du Canada remanié s'est révélé particulièrement utile pour diffuser l'information parmi les Canadiens qui habitent les zones rurales et éloignées.
- Le Programme de commandites du Canada est un autre outil de promotion et de publicité qui permet de rejoindre le grand public canadien. En 2001-2002, ce programme a permis de contribuer à plus de 500 activités culturelles, sportives et communautaires aux quatre coins du pays; ainsi, les Canadiens et les Canadiennes ont pu mieux connaître les programmes et les services du gouvernement. Dans l'ensemble, nous avons amélioré la gestion des commandites pendant l'exercice écoulé, en mettant en œuvre un nouveau processus de sélection pour les organismes de communication, en améliorant les pièces justificatives versées aux dossiers et en perfectionnant la structure de paiement. On peut consulter la vérification et le plan d'action de l'année 2000 sur le réseau Internet à l'adresse suivante : <http://www.communication.gc.ca/sponsorship/rapports.html>.
- Nous avons publié, en octobre 2001, un ouvrage intitulé *160 années de Gazette du Canada* pour souligner le 160<sup>e</sup> anniversaire de la *Gazette du Canada*. Nous avons fait parvenir des copies de cet ouvrage à quelque 4 000 bibliothèques d'écoles secondaires partout au Canada.

### **Autre résultat : transition harmonieuse pour nos employés**

- Le regroupement avec l'ancien Bureau d'information du Canada a créé une nouvelle entité qui a à son service plus de 500 personnes. En outre, plus de 200 personnes travaillent à la ligne 1 800 O-Canada par l'entremise d'une entreprise privée. Par conséquent, les opérations relatives à la dotation, à la classification et à la rémunération ont augmenté de plus de 55 % au cours des six derniers mois.
- Nous avons mis sur pied une équipe de transition pour nous assurer que nous profiterions pleinement des synergies potentielles découlant du regroupement des deux organismes. Cette équipe a veillé à la réinstallation de plus de 200 employés en moins de trois mois, a mis en œuvre un nouveau système de gestion des ressources humaines (*PeopleSoft*) pour prendre en charge tous les aspects de cette activité et a normalisé le système d'accès de sécurité dans l'ensemble des locaux de Communication Canada.



## **Conclusion sur le rendement**

---

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons progressé dans la plupart de nos programmes et augmenté notre niveau de services et la satisfaction des clients à l'égard de ces services. Les prix récents que nous avons remportés en témoignent.

La plupart de nos programmes sont considérés comme des normes dans l'industrie. Par exemple, en 2001-2002, nous avons adopté le point de vue des citoyens pour réaménager le Site du Canada. En somme, nous avons interrogé les utilisateurs à propos de leurs besoins et des moyens qui permettraient d'y répondre le mieux. Les structures et les processus que nous avons développés sont aujourd'hui considérés comme des règles de l'art dans l'élaboration des sites Web du gouvernement.

Pendant l'exercice écoulé, le Programme de commandites a fait l'objet d'un examen attentif de la part du grand public et des députés. Au début de 2000, TPSGC a amorcé l'examen interne de ce programme. Dans la foulée d'une vérification qui avait eu lieu auparavant, nous avons mis en œuvre un plan d'action à partir d'avril 2001 pour améliorer substantiellement la gestion de ce programme. En mars 2002, le ministre de TPSGC a demandé au vérificateur général du Canada d'examiner trois contrats en particulier, qui ont par la suite été transmis à la Gendarmerie royale du Canada pour enquête. À l'heure actuelle, le vérificateur général procède à une vérification pangouvernementale qui porte sur la publicité et les commandites. En outre, le président du Conseil du Trésor revoit le cadre de gestion et le système gouvernemental de publicité, de commandites et de sondages. De même, TPSGC effectue son propre examen interne pour apporter tout le concours possible aux travaux continus du vérificateur général et pour améliorer les processus d'attribution des marchés. Cette démarche à plusieurs niveaux permettra de s'assurer qu'on ne laisse rien au hasard en corrigeant les problèmes potentiels relatifs au dossier des commandites.



## Soutien opérationnel

### Description

- Soutien apporté aux cabinets du ministre et de la sous-ministre.
- Prestation de services de gestion de l'information et de technologie de l'information à l'intention des secteurs d'activité des opérations de TPSGC et sécurité des technologies de l'information pour les secteurs d'activité du Ministère, les opérations et la plateforme électronique, en plus des services communs de gestion et de technologie de l'information.
- Prestation de services ministériels à l'échelle nationale relativement aux finances, aux communications, à la vérification et à l'éthique, aux ressources humaines, à la gestion du matériel, à la sécurité, au règlement des différends contractuels, aux politiques et à la planification ministérielles, à la gestion du portefeuille, à la fonction de secrétariat ministériel et aux services juridiques.

<b>Dépenses nettes 2001-2002</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>GAMME DE SERVICES DE LA GESTION DE L'INFORMATION / TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES</b>			
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	160,8	244,2	254,6
Moins : Recettes disponibles	50,0	70,0	79,1
Dépenses nettes	110,8	174,1	175,5
<b>GAMME DE SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE</b>			
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	106,6	167,7	143,0
Moins : Recettes disponibles	33,2	47,4	44,9
Dépenses nettes	73,4	120,4	98,1
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	184,2	294,5	273,6

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable au financement additionnel reçu pour des améliorations de l'infrastructure des technologies de l'information, des conventions collectives ainsi que le report de fonds du budget opérationnel de 2000-2001.



## **Contexte du rendement**

---

Notre objectif consiste à fournir aux secteurs d'activité de TPSGC des services de soutien perfectionnés, qui leur permettront d'offrir au grand public canadien les meilleurs programmes et services qui soient. Ces services de soutien comprennent la gestion et les technologies de l'information, de même que la gestion des ressources humaines.

Pour respecter l'objectif de la réforme publique décrit dans le discours du Trône, nous avons tâché de devenir un milieu de travail exemplaire, capable d'attirer, de retenir et de perfectionner les employés. Dans le cadre de cet engagement, TPSGC tâche de relever le défi de la promotion de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des employés, malgré l'accroissement de la charge de travail. Nous avons aussi continué de renouveler notre cadre de gestion et de bâtir un effectif plus représentatif de la société canadienne.

Nous réalisons actuellement des réformes dans les systèmes de dotation, de classification et de négociation des conventions collectives pour tenir compte de l'évolution de la nature des travaux et des effectifs dans l'ensemble de la fonction publique. Ce travail, conjugué avec l'évolution de la démographie, un marché de la main-d'œuvre concurrentiel et l'implantation du gouvernement électronique, nous a obligés à adopter une démarche souple dans la planification et la gestion des ressources. Même si nous avons reçu le financement nécessaire à la mise à niveau de notre infrastructure, nous avons toujours besoin d'un financement permanent pour soutenir nos opérations.

## **Rapport sur le rendement**

---

### **Résultat planifié 1 : respect des engagements permanents de service relatifs à la gestion et à la technologie de l'information, pour appuyer les applications de services centraux et communs de TPSGC**

- Nous avons assuré l'exploitation, le maintien et l'amélioration d'environ 250 applications informatiques appuyant des systèmes essentiels à la mission de l'ensemble du gouvernement pour les fonctions du receveur général et de la rémunération de la fonction publique, de même que pour le large éventail des applications de services centraux et communs de TPSGC. Nous avons également appuyé les secteurs d'activité du Ministère dans le cadre des initiatives du Gouvernement électronique et de la modernisation des services, qui visent à améliorer les services offerts aux Canadiens et aux autres ministères.



- Nous avons assuré le soutien des postes de travail des employés de TPSGC. En mettant en œuvre un outil logiciel de télécontrôle qui permet de résoudre les problèmes sans avoir à dépêcher sur les lieux un agent, nous avons résolu les problèmes à raison d'environ 79 % de la totalité des appels reçus (ce qui est supérieur à l'objectif de 75 %). Cela a permis d'améliorer les délais de résolution des problèmes et de réduire la nécessité de services coûteux sur place, de sorte qu'on a pu diminuer les frais annuels consacrés au soutien des postes de travail.
- Parce que les environnements de technologie de l'information des ministères et des gouvernements sont de plus en plus menacés, nous sommes intervenus en mettant sur pied un Centre de protection de l'information, responsable de la coordination, de la protection, de la réaction et de l'intervention contre les attaques menées sur les réseaux informatiques. Ce centre se consacre essentiellement à la surveillance des réseaux internes, à la détection des points d'accès non autorisés, à l'analyse de la vulnérabilité et aux améliorations à apporter aux logiciels de détection des virus, de sorte qu'il n'y a aucune intrusion importante dans des systèmes.
- Nous avons fourni à TPSGC des services de gestion de l'information, par exemple dans la gestion des dossiers et des documents, des annuaires et des formulaires, des services de bibliothèque et des services de courriel. Durant l'exercice écoulé, nous avons lancé un vaste projet pour mettre en œuvre un système électronique à grande échelle de gestion des documents et des dossiers au Ministère.

### **Résultat planifié 2 : stratégie de gestion des ressources humaines fidèle aux valeurs du secteur public**

- Dans le cadre de vastes consultations auprès des intervenants ministériels, notre stratégie de gestion des ressources humaines a évolué et est devenue un cadre pour la promotion des valeurs essentielles comme le professionnalisme et les normes éthiques les plus rigoureuses. Ce cadre est constitué de sept éléments essentiels à l'efficacité de la planification et de la gestion des ressources humaines : un effectif représentatif, la fidélisation des compétences et le recrutement ciblé, un environnement de travail juste, global et productif, des compétences clés de leadership, une culture d'apprentissage, la gestion du changement et les relations syndicales-patronales.
- Ce cadre intègre la gestion des ressources humaines avec les priorités opérationnelles qui appuient le service offert aux Canadiens et aux Canadiennes. Il fait maintenant partie intégrante du processus ministériel de planification; nous avons modifié les indicateurs de mesure du rendement pour les harmoniser avec ce cadre.



### **Résultat planifié 3 : environnement de travail inclusif et représentatif, dans lequel les changements et les relations sont gérés efficacement**

- Nous avons intégré, dans notre Plan d'équité en matière d'emploi pour 2001-2004, une stratégie relative aux minorités visibles, en nous inspirant des recommandations du plan d'action Maîtriser le changement. Nous avons demandé les pouvoirs délégués de dotation qui nous ont permis de rationaliser le recrutement des minorités visibles et des personnes handicapées. TPSGC a été le premier grand ministère jugé parfaitement conforme aux exigences de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* dans le cadre d'une vérification effectuée à l'automne 2001 par la Commission canadienne des droits de la personne. Nous avons réduit la sous-représentation de 80 % pour les minorités visibles et de 37 % pour les femmes, en plus d'éliminer quasiment la sous-représentation des Autochtones. Pour le concours soutenu qu'il a apporté à la représentation et à l'accès aux perspectives d'emploi pour les groupes cibles, TPSGC a mérité, pour 2001, le Prix de l'équité en matière d'emploi et de la diversité du Conseil du Trésor.
- Nous avons continué d'améliorer notre capacité d'analyse des groupes professionnels clés, grâce à l'établissement de profils démographiques et à l'analyse de la mobilité, ce qui permet aux gestionnaires de prendre des décisions en connaissance de cause dans la planification des ressources humaines. TPSGC a donc continué de renouveler ses effectifs grâce à un certain nombre de programmes d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, qui permettent d'attirer et de perfectionner les employés de talent. Le nombre de nouveaux employés embauchés a augmenté de 40 % par rapport à l'exercice précédent; 46 % d'entre eux avaient moins de 35 ans. Le taux d'attrition est resté stable, à 5 % environ.

### **Résultat planifié 4 : environnement propice à l'apprentissage et au maintien des compétences**

- En 2001-2002, grâce à notre politique sur l'investissement minimum en formation, 73,5 % des employés avaient un plan d'apprentissage (ce qui représente une augmentation de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent) et 58,9 % ont participé à au moins trois jours de formation (soit une hausse de 3,9 % sur 2000-2001).
- La dépense moyenne consacrée aux activités d'apprentissage de chaque employé s'est élevée à 1 489 \$ en 2001-2002, contre 1 285 \$ durant l'exercice précédent. La formation professionnelle et technique a représenté 38 % de l'ensemble des dépenses consacrées à l'apprentissage, ce qui représente une progression de 5 % sur 2000-2001.



### **Résultat planifié 5 : dirigeants en mesure de relever les défis de demain dans le milieu de travail**

- Pour être mieux en mesure de servir les employés, le gouvernement et le grand public dans les deux langues officielles, nous avons permis à des membres de la direction exerçant des fonctions unilingues d'enrichir leurs connaissances bilingues.
- En 2001-2002, nous avons élaboré un plan d'action pour connecter les gestionnaires de TPSGC et susciter parmi eux un meilleur sentiment d'appartenance. Nous avons mis sur pied des groupes de discussion, ce qui a permis de créer un groupe de travail des gestionnaires pour représenter, appuyer et promouvoir les besoins et les aspirations des gestionnaires du Ministère.
- TPSGC a également continué de jouer un rôle actif dans le programme de perfectionnement des cadres de gestion dans l'ensemble de la fonction publique. Nous avons commencé à définir un groupe professionnel distinctif pour les cadres intermédiaires, afin de mieux tenir compte du concours qu'ils apportent aux services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes.

### **Résultat planifié 6 : modernisation du cadre de gestion des ressources humaines**

- Nous avons formé 260 animateurs nommés par la direction et les syndicats dans le cadre de notre processus de résolution informelle des conflits pour la réforme de la classification et avons continué de prendre une part active à l'évaluation de l'impact des réformes proposées pour la classification. Nous sommes restés prêts à mettre en œuvre ces réformes de manière à éviter toute interruption dans les services offerts aux organismes clients et au grand public canadien.
- TPSGC a continué de fournir des services de gestion des ressources humaines selon le principe du recouvrement des coûts aux petits ministères et organismes, de même qu'à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, à la Commission canadienne du tourisme et à Élections Canada. En offrant ces services, TPSGC a également apporté son concours aux initiatives de modélisation organisationnelle, ce qui a permis de réaliser des économies dans les fonctions administratives dans l'ensemble du gouvernement, par exemple dans les services juridiques et dans les services de gestion de l'information.



## **Conclusion sur le rendement**

---

Durant l'exercice écoulé, nous avons maintenu et, dans certains cas, amélioré les services de gestion et de technologie de l'information dans le cadre des opérations du Ministère, de même que les services offerts au grand public canadien et aux autres ministères. Nous avons assuré le maintien des applications et de l'infrastructure qui appuie les principaux systèmes gouvernementaux, conformément aux accords sur les niveaux de service, en plus d'être mieux en mesure de nous prémunir contre les menaces pour la sécurité des technologies de l'information et de lancer le projet de gestion de l'information, qui vise à préserver et à mieux utiliser les renseignements détenus par le Ministère. Toutefois, il y a de plus en plus de risques que les niveaux de service baissent, en raison du financement statique en plus d'une dépendance plus étroite à l'endroit de la technologie de l'information pour les services centraux et communs offerts au gouvernement.

Nous voulons bâtir un effectif représentatif, souple et adapté aux besoins en renouvellement de TPSGC. En 2001-2002, nous avons réduit la sous-représentation des minorités visibles et des femmes et quasiment éliminé la sous-représentation des Autochtones; cependant, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle demeure un défi. Nous avons accompli des progrès dans la promotion du perfectionnement professionnel et de la formation. Notre cadre de gestion des ressources humaines devrait représenter un outil de plus en plus important qui nous permettra de respecter nos objectifs opérationnels.



## **Programme des sociétés d'État**

Depuis janvier 2002, la Société du Vieux-Port de Montréal inc. et la Queens Quay West Land Corporation relèvent du Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada et ne font plus partie du Programme des sociétés d'État.

### **Société du Vieux-Port de Montréal inc.**

#### **Description**

---

Les paiements établis permettent de financer la Société du Vieux-Port de Montréal inc. dans la gestion, la mise en valeur et l'entretien du site du Vieux-Port de Montréal.

#### **Résultats obtenus**

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. s'occupe de la mise en valeur et de l'entretien du site du Vieux-Port de Montréal, en mettant en place des infrastructures, des biens d'équipement et des services. Elle exploite un cinéma IMAX® et une patinoire en plein air et offre, pendant toute l'année, des activités aux visiteurs, notamment le Centre interactif des sciences de Montréal, qui a ouvert ses portes en mai 2000. Les sommes versées à la Société lui permettent de réaliser ses objectifs. Les prix d'entrée au cinéma, les frais de stationnement, les services d'alimentation et les commandites constituent pour la Société des sources indépendantes de recettes.

### **Queens Quay West Land Corporation**

#### **Description**

---

Les paiements établis permettent de financer la Queens Quay West Land Corporation, qui verse ensuite une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

#### **Résultats obtenus**

La Queens Quay West Land Corporation exerce ses activités à titre de société de gestion et d'aliénation de biens immobiliers pour le secteur riverain de Toronto et verse une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre. Les sommes versées à la Société lui



permettent de financer les engagements adoptés par le gouvernement fédéral. La plus grande partie du site de 100 acres à l'origine a été cédée à la Ville de Toronto.

<b>Dépenses 2001-2002</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SOCIÉTÉ DU VIEUX- PORT DE MONTRÉAL INC.</b>			
▪ Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc.	--	11,3	11,3
<b>QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION</b>			
▪ Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4,0	4,0	4,0
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	4,0	15,3	15,3

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*



## Annexe A — Rapports consolidés

### Gouvernement en direct (GeD)

Le processus de réalisation en direct des programmes et des services gouvernementaux dans l'ensemble du gouvernement comporte deux phases :

- la première phase, qui a été réalisée à TPSGC, consistait à mettre à la disposition du grand public, électroniquement, l'information sur les principaux programmes et services du gouvernement fédéral au plus tard le 31 décembre 2000;
- la deuxième phase vise à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des moyens sûrs d'accès électronique aux principaux services gouvernementaux d'ici la fin de 2005.

Durant l'exercice écoulé, nous avons appuyé, dans l'ensemble du gouvernement et au Ministère, la prestation des services en direct, en gérant conjointement l'initiative de l'*Infrastructure commune protégée*, de même que trois projets du GeD dont le financement est centralisé.

Le projet de l'*Infrastructure commune protégée* vise à établir une voie de communication protégée pour la prestation de services au nom de la collectivité fédérale, afin de protéger la vie privée des Canadiens et d'adopter intégralement le principe de l'interactivité en direct. Le contrat de la Voie de communication protégée a été attribué à un consortium du secteur privé, qui a mis au point deux prototypes fructueux dans le respect du calendrier et du budget.

Le *Marché du gouvernement du Canada*, projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme de la Chaîne d'approvisionnement électronique, permettra aux fonctionnaires de passer des commandes électroniquement pour des biens et des services en forte demande, mais dont la valeur en dollars est faible, conformément aux règles et aux lois régissant les achats du gouvernement. Ce projet permettra aussi aux fournisseurs de soumettre électroniquement des factures au gouvernement et de recevoir, grâce à des moyens électroniques, des commandes. Un des volets essentiels de ce projet consiste à assurer la transformation adéquate des opérations, pour veiller à ce que les clients et les fournisseurs soient en mesure de prendre une part active au Marché du gouvernement du Canada. Voilà pourquoi, pendant nos consultations, les ministères clients ont fait savoir clairement qu'il fallait faire fructifier les investissements consacrés aux systèmes partagés et assurer l'intégration entre les ministères et le Marché du gouvernement du Canada. Nous avons reçu l'approbation nécessaire pour aller de l'avant avec quatre ministères « chefs de file » et leurs différents organismes de systèmes partagés.



Le projet du *Guichet unique pour les permis et les rapports en direct* a permis de sonder différents ministères sur leurs activités dans le domaine des services de délivrance électronique de licences. Nous avons terminé la phase de l'analyse de ce projet et formulé, dans le rapport déposé, une série de recommandations pour appuyer les services de délivrance électronique de licences sur Internet, pour les citoyens comme pour les entreprises.

Le projet de l'*Annuaire électronique des programmes et des services* a été lancé conjointement par le Secrétariat du Conseil du Trésor et TPSGC afin de créer un annuaire électronique qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès sur le Web à l'information sur les programmes et les services gouvernementaux et grâce auquel les ministères et les organismes fédéraux pourront mettre à jour automatiquement leurs données d'inscription dans l'annuaire. Tous les documents et plans ont été déposés dans le respect des délais et du budget.

Pour en savoir davantage sur nos plans et les progrès que nous avons accomplis dans ces projets du Gouvernement en direct, veuillez consulter le site Internet suivant :

<http://www.pwgsc.gc.ca/gol/publicReports/index-f.html>.

## **Achats et marchés**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada fait l'acquisition de biens et de services pour le compte des ministères et des organismes du gouvernement fédéral.

En 2001-2002, nous avons attribué plus de 60 000 documents contractuels représentant une valeur globale de 10,4 milliards de dollars. Parmi ces contrats, 1 785 marchés évalués à 275,9 millions de dollars ont été attribués à des entreprises autochtones. Cela représente trois fois le nombre de contrats attribués à des entreprises autochtones en 2000-2001 et plus du double de la valeur en dollars de ces marchés.

Notre cadre de procédures et de politiques d'achat favorise la rentabilité et l'efficacité des services de passation de marchés offerts au gouvernement, et respecte les obligations législatives se rapportant aux accords commerciaux nationaux et internationaux. Cinq principes clairs guident nos activités :

- responsabilisation : TPSGC est responsable de l'intégrité de l'ensemble du processus d'attribution des marchés;
- service à la clientèle : aucun effort n'est négligé pour répondre aux exigences opérationnelles des clients, tout en rentabilisant au maximum chacun des marchés passés;
- concurrence : les contrats sont attribués selon un processus concurrentiel ouvert, sous réserve des exceptions autorisées par le Règlement sur les marchés de l'État;



- égalité d'accès et de traitement : tous les fournisseurs sont sur un pied d'égalité dans l'attribution des marchés publics et sont assujettis aux mêmes conditions;
- objectifs nationaux : TPSGC met en œuvre des objectifs socioéconomiques, en respectant les limites imposées par les accords commerciaux nationaux et internationaux.

En 2001-2002, plusieurs rapports de vérification et plans d'action connexes ont été établis sur les activités relatives aux achats. On peut en prendre connaissance sur le site Web suivant : <http://www.pwgsc.gc.ca/arb/text/toc-f.html>.

## **Gestion du matériel**

**Gestion des biens** - les soldes d'ouverture pour les immobilisations appartenant à TPSGC ont été établis et l'amortissement a été calculé pour les périodes 1 à 12 de l'exercice 2001-2002. Cette information a été enregistrée dans le Système financier ministériel commun (SFMC) et a fait l'objet d'un contrôle de concordance. Les soldes d'ouverture pour l'exercice 2002-2003 ont été établis et ont également fait l'objet d'un contrôle de concordance, et l'amortissement pour la période 1 de cet exercice a été calculé le 25 juin 2002. En 2001-2002, on a répertorié les biens contrôlables, dont la valeur est comprise entre 1 000 \$ et 9 999,99 \$, et enregistré les données pour tous les biens répertoriés dans la base de données du Système automatisé d'information de gestion du matériel (SAIGM), conformément aux exigences de la Stratégie d'information financière.

**Gestion des cartes d'achat** - en janvier 2002, la Banque de Montréal est devenue le nouveau prestataire de services pour les cartes d'achat du gouvernement fédéral. Environ 1 600 cartes émises par la banque qui assurait auparavant ce service ont été annulées, et de nouvelles cartes ont été commandées et distribuées. On a mis à jour le système électronique de paiement Milton utilisé au Ministère à partir de l'information sur toutes les nouvelles cartes. On a étendu ce système aux régions de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique et donné une formation à tous les titulaires de cartes. Actuellement, 485 titulaires de cartes se servent de Milton comme système de paiement.

**Gestion du parc de véhicules** - le nombre de véhicules du parc ministériel s'est stabilisé à un nombre compris entre 285 et 295 véhicules. En 2001-2002, nous avons insisté davantage sur l'écologisation du parc de véhicules, en augmentant de 21 le nombre de véhicules alimentés à l'aide de carburant de remplacement et en faisant la promotion de l'utilisation de ces véhicules dans toute la mesure du possible. À l'heure actuelle, les véhicules alimentés à l'aide de carburant de remplacement sont au nombre de 72.



## Développement durable

Le développement durable est une priorité stratégique de TPSGC. Durant l'exercice écoulé, nous avons accompli des progrès constants vers l'atteinte des objectifs et des cibles publiés dans notre deuxième Stratégie de développement durable, qui a été déposée au Parlement en février 2001. Cette stratégie comporte des engagements se rapportant à trois objectifs :

- écologiser les opérations de TPSGC à titre de gardien et de fournisseur d'installations et de locaux à bureaux à vocation commune auprès des ministères fédéraux;
- écologiser les services que TPSGC offre à titre de mandataire des services communs aux ministères et organismes fédéraux;
- écologiser les opérations internes du Ministère.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons complété le guide du Système de gestion environnementale et continué la mise en œuvre à grande échelle de ce système. Nous avons commencé à surveiller formellement l'application de la stratégie et présenté à la haute direction un compte rendu des résultats deux fois par an. Les rapports révèlent qu'essentiellement, la mise en œuvre est sur la bonne voie. Pour les engagements requérant des mesures correctives, on a élaboré et on applique actuellement des plans de redressement.

L'atteinte de trois cibles, prévue à l'origine pour le 31 mars 2002, a été retardée; on a modifié les dates correspondantes pour tenir compte des travaux supplémentaires à effectuer afin de les réaliser. On a fait connaître au Parlement les cibles modifiées dans le Rapport sur les plans et les priorités pour 2002-2003 de TPSGC.

Nous avons constaté une erreur dans la formule de calcul servant à établir le volume de papier économisé grâce aux transactions bancaires électroniques et aux dépôts directs. La cible originale de 22,4 millions de kilogrammes était inexacte et a été modifiée comme suit : économiser 2,2 millions de kilogrammes de papier chaque année, en électronisant les paiements et les rentrées de fonds du gouvernement, et ainsi économiser sur les chèques, les enveloppes et les bordereaux de dépôt.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement, veuillez consulter le Rapport sur le rendement du développement durable de TPSGC sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/dd-env/text/performance-report-f.html> .



## Réservoirs de mazout

Au 31 décembre 2001, la situation des réservoirs de mazout sur les terres fédérales dont TPSGC assure la garde était la suivante.

Année civile 2001	Réservoirs enregistrés	Réservoirs conformes	Réservoirs non conformes	Réservoirs à remplacer ou à enlever en 2002
Réservoirs hors sol	12	10	2	2
Réservoirs souterrains	58	41	17	8

Nous avons fait approuver officiellement par Environnement Canada notre plan d'action pour la gestion de sept des 17 réservoirs souterrains non conformes jusqu'à ce qu'ils soient déclarés excédentaires ou qu'on en transfère la propriété. En outre, deux des 17 réservoirs souterrains non conformes seront remplacés en 2003. Bien que les quatre réservoirs en béton ne sont pas visés par les Lignes directrices techniques, on révisera leur situation en 2002 (pour éventuellement les remplacer).

## Fonction moderne de contrôleur

En 2001-2002, nous avons procédé à l'évaluation de la capacité selon les sept principaux éléments de la fonction moderne de contrôleur (leadership stratégique, valeurs et éthique communes, gestion moderne des risques, gens motivés, responsabilités claires, information intégrée sur le rendement et gérance rigoureuse) et leurs 33 sous-éléments. Un plan d'action s'inspirant des résultats de cette évaluation sera élaboré d'ici l'automne 2002. Les résultats de l'évaluation confirment notre succès dans plusieurs domaines, notamment la qualité de notre programme d'éthique, de la vérification interne et du rôle d'intendance de nos employés au gouvernement. Ces résultats indiquent aussi le besoin d'améliorer certaines pratiques de gestion et ce, de façon plus globale et intégrée. Plusieurs sous-éléments ont obtenu une cote plus faible parce que le Ministère fonctionne actuellement de manière non intégrée.

En outre, nous avons mis au point un cadre ministériel de gestion des coûts afin d'améliorer l'information sur les coûts au sein de TPSGC. Un plan d'action pour la mise en œuvre de ce cadre sera élaboré en 2002-2003.





## Annexe B — Rendement financier

### Aperçu du rendement financier

Le tableau suivant montre les changements importants survenus entre les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles du Ministère pour 2001-2002.

	<i>(en millions de dollars)</i>
<b>DÉPENSES PRÉVUES</b>	2 095,1 \$
Gouvernement en direct	84,4
Financement des conventions collectives	55,2
Coûts des locaux à bureaux	46,3
Infrastructure des technologies de l'information	35,1
Organisation du Sommet du G-8	11,2
<b>AUTORISATIONS TOTALES</b>	<u>2 327,3 \$</u>
Péréemption - budget de fonctionnement	(42,0)
Facteur de conversion - budget contrôlé séparément	(41,2)
Péréemption - budget contrôlé séparément	(12,6)
Autres ajustements	(1,5)
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<u>2 230,0 \$</u>

En 2001-02, le Ministère est parvenu à fournir des services de qualité et à assurer une efficience dans toutes ses opérations tout en respectant les limites des autorisations de dépenser.

La péréemption du budget de fonctionnement du Ministère pour 2001-2002 est principalement attribuable à des délais rencontrés durant l'année dans la réalisation de certaines activités, par le report de projets qui seront complétés en 2002-03, de même que par la réduction des coûts et par le financement des conventions collectives.

La péréemption du budget contrôlé séparément comprend une somme de 41 millions de dollars relative à la remise annuelle au Trésor du facteur de conversion des coûts des avantages sociaux des employés. En outre, on peut attribuer une somme de 12,6 millions de dollars à des délais dans la réalisation de certains projets.

**Tableau financier 1 : Autorisations pour 2001-2002**

(en millions de dollars)

Crédit	Programme	2001-2002		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	<b>Services gouvernementaux</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	1 668,7	1 937,6	<b>1 841,8</b>
5	Dépenses en capital	381,3	322,3	<b>315,3</b>
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux - Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	<b>0,1</b>
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60,8	63,3	<b>63,3</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	--	--	<b>(9,5)</b>
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(19,2)	(19,2)	<b>(10,7)</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	0,6	0,6	<b>7,3</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	--	--	<b>(2,2)</b>
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1,1)	(1,1)	<b>(1,4)</b>
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	--	0,0	<b>2,7</b>
(L)	Subventions aux municipalités et paiements à d'autres autorités taxatrices	--	6,4	<b>6,4</b>
(L)	Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	--	1,2	<b>1,2</b>
(L)	Dépenses des produits de la vente excédentaires des biens de la Couronne	--	0,8	<b>0,2</b>
(L)	Montants adjugés par une cour	--	0,1	<b>0,1</b>
	<b>Total des Services gouvernementaux</b>	<b>2 091,1</b>	<b>2 312,0</b>	<b>2 214,7</b>
	<b>Sociétés d'État</b>			
10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4,0	4,0	<b>4,0</b>
11	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	11,3	<b>11,3</b>
	<b>Total des Sociétés d'État</b>	<b>4,0</b>	<b>15,3</b>	<b>15,3</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>		<b>2 095,1</b>	<b>2 327,3</b>	<b>2 230,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

(L) = Législatif

**Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

PROGRAMME	ÉTP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subventions et contributions	Sous-total dépenses brutes	Moins : recettes disponibles	Total dépenses nettes
<b>Secteur d'activité</b>							
<i>Gamme de services</i>							
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>							
<b>Services immobiliers</b>							
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	2 432	1 433,3	381,3	0,3	1 814,8	256,8	1 558,0
	<b>3 027</b>	<b>1 579,4</b>	<b>315,3</b>	<b>10,8</b>	<b>1 905,6</b>	<b>406,5</b>	<b>1 499,1</b>
<i>Services</i>							
- Fonds renouvelable des Services immobiliers	1 183	752,6	--	--	752,6	752,6	--
	<b>1 344</b>	<b>812,9</b>	--	--	<b>812,9</b>	<b>822,4</b>	<b>(9,5)</b>
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	--	3,8	--	--	3,8	23,0	(19,2)
	--	<b>3,9</b>	--	--	<b>3,9</b>	<b>14,6</b>	<b>(10,7)</b>
<b>Total - Services immobiliers</b>	3 615	2 189,6	381,3	0,3	2 571,2	1 032,5	1 538,7
	<b>4 371</b>	<b>2 396,3</b>	<b>315,3</b>	<b>10,8</b>	<b>2 722,4</b>	<b>1 243,5</b>	<b>1 478,9</b>
<b>Service des approvisionnements</b>							
- Crédit	1 610	129,8	--	--	129,8	21,4	108,3
	<b>1 751</b>	<b>174,3</b>	--	--	<b>174,3</b>	<b>44,0</b>	<b>130,3</b>
- Fonds renouvelable des services optionnels	90	78,3	--	--	78,3	78,4	(0,1)
	<b>69</b>	<b>100,9</b>	--	--	<b>100,9</b>	<b>96,3</b>	<b>4,6</b>
<b>Total - Service des approvisionnements</b>	1 700	208,1	--	--	208,1	99,9	108,2
	<b>1 820</b>	<b>275,2</b>	--	--	<b>275,2</b>	<b>140,3</b>	<b>134,9</b>
<b>Receveur général</b>	618	119,6	--	--	119,6	21,2	98,4
	<b>852</b>	<b>115,3</b>	--	--	<b>115,3</b>	<b>24,5</b>	<b>90,8</b>
<b>Rémunération de la fonction publique</b>	856	57,5	--	--	57,5	29,6	27,9
	<b>419</b>	<b>70,3</b>	--	--	<b>70,3</b>	<b>40,0</b>	<b>30,3</b>
<b>Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</b>							
- Crédit	23	37,0	--	--	37,0	20,1	16,9
	<b>91</b>	<b>110,0</b>	--	--	<b>110,0</b>	<b>36,0</b>	<b>73,9</b>
- Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	167	105,1	--	--	105,1	105,1	--
	<b>163</b>	<b>129,8</b>	--	--	<b>129,8</b>	<b>131,9</b>	<b>(2,2)</b>
<b>Total - Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</b>	190	142,1	--	--	142,1	125,2	16,9
	<b>254</b>	<b>239,7</b>	--	--	<b>239,7</b>	<b>167,9</b>	<b>71,8</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>	357	92,9	--	--	92,9	94,0	(1,1)
	<b>354</b>	<b>115,0</b>	--	--	<b>115,0</b>	<b>116,3</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Bureau de la traduction</b>							
- Crédit	--	42,3	--	--	42,3	--	42,3
	--	<b>47,5</b>	--	--	<b>47,5</b>	--	<b>47,5</b>
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1 251	158,9	--	--	158,9	158,9	--
	<b>1 517</b>	<b>171,9</b>	--	--	<b>171,9</b>	<b>169,3</b>	<b>2,7</b>
<b>Total - Bureau de la traduction</b>	1 251	201,2	--	--	201,2	158,9	42,3
	<b>1 517</b>	<b>219,4</b>	--	--	<b>219,4</b>	<b>169,3</b>	<b>50,1</b>

**Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (suite)**

PROGRAMME							
Secteur d'activité		Fonction-	Immobi-	Subventions	Sous-total	Moins :	Total
<i>Gamme de services</i>	ÉTP	nement	lisations	et	dépenses	Recettes	dépenses
				contributions	brutes	disponibles	nettes
<b>Services de coordination des communications</b>							
- Crédit	105	76,0	--	--	76,0	1,1	74,9
	<b>107</b>	<b>91,9</b>	--	--	<b>91,9</b>	<b>9,1</b>	<b>82,9</b>
- Fonds renouvelable des Services optionnels	67	14,2	--	--	14,2	13,5	0,7
	<b>38</b>	<b>17,5</b>	--	--	<b>17,5</b>	<b>14,8</b>	<b>2,7</b>
<b>Total - Services de coordination des communications</b>	172	90,2	--	--	90,2	14,6	75,6
	<b>145</b>	<b>109,4</b>	--	--	<b>109,4</b>	<b>23,9</b>	<b>85,5</b>
<b>Soutien opérationnel</b>							
<i>Gestion de l'information/technologie de l'information - Opérations ministérielles</i>	1 301	160,8	--	--	160,8	50,0	110,8
	<b>1 311</b>	<b>254,6</b>	--	--	<b>254,6</b>	<b>79,1</b>	<b>175,5</b>
<i>Gestion ministérielle</i>	1 432	106,6	--	--	106,6	33,2	73,4
	<b>1 539</b>	<b>142,7</b>	--	<b>0,3</b>	<b>143,0</b>	<b>44,9</b>	<b>98,1</b>
<b>Total - Soutien opérationnel</b>	2 733	267,3	--	--	267,3	83,2	184,2
	<b>2 850</b>	<b>397,3</b>	--	<b>0,3</b>	<b>397,6</b>	<b>124,0</b>	<b>273,6</b>
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	11 492	3 368,6	381,3	0,3	3 750,1	1 659,1	2 091,1
	<b>12 582</b>	<b>3 937,8</b>	<b>315,3</b>	<b>11,1</b>	<b>4 264,2</b>	<b>2 049,7</b>	<b>2 214,6</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>							
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	--	--	--	--	--	--	--
	--	<b>11,3</b>	--	--	<b>11,3</b>	--	<b>11,3</b>
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	--	4,0	--	--	4,0	--	4,0
	--	<b>4,0</b>	--	--	<b>4,0</b>	--	<b>4,0</b>
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	--	4,0	--	--	4,0	--	4,0
	--	<b>15,3</b>	--	--	<b>15,3</b>	--	<b>15,3</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	11 492	3 372,6	381,3	0,3	3 754,1	1 659,1	2 095,1
	<i>11 492</i>	<i>3 904,7</i>	<i>322,3</i>	<i>11,1</i>	<i>4 238,1</i>	<i>1 910,8</i>	<i>2 327,3</i>
	<b>12 582</b>	<b>3 953,1</b>	<b>315,3</b>	<b>11,1</b>	<b>4 279,5</b>	<b>2 049,7</b>	<b>2 230,0</b>
<b>Élimination des dépenses intra-ministérielles</b>	--	(229,4)	--	--	(229,4)	(229,4)	--
	<b>12 582</b>	<b>3 723,7</b>	<b>315,3</b>	<b>11,1</b>	<b>4 050,2</b>	<b>1 820,3</b>	<b>2 230,0</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>							
Recettes non disponibles							30,6
							<i>30,6</i>
							<b>99,1</b>
Coût des services fournis par d'autres ministères							32,2
							<i>32,2</i>
							<b>47,3</b>
<b>COÛT NET DU PROGRAMME</b>							2 096,7
							<i>2 328,9</i>
							<b>2 178,1</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les chiffres en caractère standard correspondent aux dépenses prévues.

Les chiffres en caractère italique correspondent aux autorisations totales pour 2001-2002.

Les chiffres en caractère gras correspondent aux dépenses ou aux recettes réelles de 2001-2002.

**Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles**

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	1 183,5	1 472,6	1 558,0	1 560,0	1 499,1
<i>Services</i>					
Fonds renouvelable des Services immobiliers	--	(1,3)	--	--	(9,5)
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(17,5)	0,3	(19,2)	(19,2)	(10,7)
	1 166,0	1 471,5	1 538,7	1 540,7	1 478,9
<b>Service des approvisionnements</b>					
Crédit	136,7	115,8	108,3	135,2	130,3
Fonds renouvelable des services optionnels	(3,5)	2,4	(0,1)	(0,1)	4,6
	133,2	118,2	108,2	135,0	134,9
<b>Receveur général</b>	93,5	100,3	98,4	99,2	90,8
<b>Rémunération de la fonction publique</b>	57,8	28,9	27,9	30,6	30,3
<b>Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI)</b>					
Crédit	--	--	16,9	79,3	73,9
Fonds renouvelable des SGTI	(2,1)	(8,8)	--	--	(2,2)
	(2,1)	(8,8)	16,9	79,3	71,8
<b>Conseils et Vérification Canada (CVC)</b>					
Fonds renouvelable de CVC	(3,5)	(3,1)	(1,1)	(1,1)	(1,4)
<b>Bureau de la traduction</b>					
Crédit	40,3	41,5	42,3	47,5	47,5
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(7,2)	(7,4)	--	0,0	2,7
	33,1	34,1	42,3	47,5	50,1
<b>Services de coordination des communications</b>					
Crédit	77,2	76,0	74,9	85,6	82,9
Fonds renouvelable des services optionnels	1,7	1,4	0,7	0,7	2,7
	79,0	77,3	75,6	86,3	85,5
<b>Soutien opérationnel</b>					
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>	176,3	162,4	110,8	174,1	175,5
<i>Gestion ministérielle</i>	93,4	96,8	73,4	120,4	98,1
	269,7	259,2	184,2	294,5	273,6
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	1 826,7	2 077,6	2 091,1	2 312,0	2 214,6
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>					
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	24,3	12,6	--	11,3	11,3
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	3,0	3,0	4,0	4,0	4,0
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	27,3	15,6	4,0	15,3	15,3
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	1 854,1	2 093,2	2 095,1	2 327,3	2 230,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 4 : Recettes par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de services</i>	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b><u>Recettes disponibles</u></b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Location et concessions	323,6	346,8	256,8	407,2	406,5
<i>Services</i>					
Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	495,8	571,5	625,7	625,7	663,2
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	120,0	133,1	126,9	126,9	159,2
	615,8	704,6	752,6	752,6	822,4
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					
Vente des biens immobiliers	21,6	1,5	23,0	23,0	14,6
	637,5	706,1	775,6	775,6	837,0
	961,1	1 052,9	1 032,5	1 182,8	1 243,5
<b>Service des approvisionnements</b>					
Crédit					
Grands projets de l'État	14,2	15,9	8,7	18,4	18,4
Acquisitions	10,7	13,0	7,2	17,8	17,8
Office des normes générales du Canada					
Gestion des biens saisis	2,6	2,3	2,5	2,3	2,3
Autres	--	--	3,0	5,3	5,3
	3,0	3,9	--	0,7	0,3
	30,6	35,0	21,4	44,5	44,0
Fonds renouvelable des services optionnels					
Transports	42,1	40,7	42,8	42,8	44,8
Distribution des biens de l'État	12,0	4,8	8,7	8,7	2,8
Services de soutien partagés	6,5	6,5	7,2	7,2	6,8
Courtage de logiciels / Analyses comparatives	2,0	9,6	2,7	2,7	6,8
Programme d'achat aux fins de location	--	--	7,0	7,0	--
Vaccins	9,9	24,2	10,0	10,0	35,0
	72,4	85,7	78,4	78,4	96,3
	103,0	120,7	99,8	122,9	140,3
<b>Receveur général</b>					
Services de paiements	22,0	28,9	19,7	23,0	23,3
Caisse de retraite	--	1,2	1,5	1,3	1,3
	22,0	30,1	21,2	24,2	24,5
<b>Rémunération de la fonction publique</b>					
Services de rémunération	3,4	4,6	3,0	3,6	3,6
Information sur le personnel	0,3	0,2	--	0,1	0,1
Caisse de retraite	--	30,5	26,6	36,3	36,3
	3,7	35,3	29,6	40,0	40,0

**Tableau financier 4 : Recettes par secteur d'activité (suite)**

PROGRAMME Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<i>Gamme de services</i>					
<b>Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI)</b>					
Crédit					
Services de télécommunications	--	--	20,1	42,9	36,0
Fonds renouvelable des SGTI					
Services de télécommunications	144,4	125,1	105,1	105,1	131,9
	144,4	125,1	125,2	148,0	167,9
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
Services de conseils et de vérification	113,4	113,1	94,0	94,0	116,3
<b>Bureau de la traduction</b>					
Fonds renouvelable					
Services de la traduction	141,0	153,2	155,1	155,1	164,8
Services d'interprétation	2,8	3,0	3,2	3,2	3,5
Services de terminologie	1,0	0,6	0,6	0,6	0,9
	144,7	156,9	158,9	158,9	169,3
<b>Services de coordination des communications</b>					
Crédit					
Éléments promotionnels et communications stratégiques	0,8	0,8	1,1	1,0	1,0
Programme des services de dépôt	0,2	0,1	--	0,1	0,1
Services à la clientèle et relations avec l'industrie	4,3	0,3	--	3,1	3,1
Services de diffusion de l'information	2,0	2,9	--	3,9	3,9
Recouvrements internes et autres	3,7	--	--	0,9	0,9
	10,9	4,2	1,1	9,1	9,1
Fonds renouvelable des services optionnels					
Services de publications gouvernementales	6,0	6,9	7,6	7,6	9,6
Gazette du Canada	2,4	2,1	3,1	3,1	2,7
Services d'achats, de passation des marchés et autres	2,8	3,1	2,8	2,8	2,5
	11,1	12,1	13,5	13,5	14,8
	21,9	16,2	14,6	22,6	23,9
<b>Soutien opérationnel</b>					
Services de Gestion de l'information / technologie de l'information (GI//TI)					
Services de GI//TI	77,3	77,5	47,6	67,6	76,7
Recouvrements internes et autres	--	--	2,4	2,4	2,4
	77,3	77,5	50,0	70,0	79,1
Gestion ministérielle					
Bureaux régionaux des ministres	2,4	2,1	2,5	2,4	2,4
Recouvrements internes et autres	36,5	39,9	30,7	45,0	42,5
	38,9	42,1	33,2	47,4	44,9
	116,2	119,6	83,2	117,4	124,0
<b>Total des recettes disponibles</b>	1 630,5	1 770,0	1 659,1	1 910,8	2 049,7

**Tableau financier 4 : Recettes par secteur d'activité (suite)**

PROGRAMME	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes non disponibles</b>					
Location et concessions	--	4,9	--	--	(6,6)
Bassin de radoub	3,6	5,1	4,8	4,8	6,0
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	5,6	10,1	--	--	9,5
Redressement des créiteurs à la fin de l'exercice	19,1	24,2	--	--	18,2
Taxe sur les produits et services	4,9	--	6,7	6,7	--
Dividendes de la Société canadienne des postes	12,6	18,9	--	--	21,1
Dividendes de la Société immobilière du Canada Limitée	26,7	(0,2)	--	--	15,5
Produits de l'aliénation des biens excédentaires de la Couronne	0,3	0,4	--	--	0,4
Remboursement des contributions aux régimes d'avantages sociaux et des frais généraux	17,1	1,3	--	--	--
Recettes non fiscales diverses :					
- Dons à l'État	0,3	0,1	--	--	0,1
- Biens saisis	17,5	10,2	--	--	5,1
- Autres	0,3	44,3	19,1	19,1	29,8
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>108,0</b>	<b>119,3</b>	<b>30,6</b>	<b>30,6</b>	<b>99,1</b>
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 738,5</b>	<b>1 889,3</b>	<b>1 689,7</b>	<b>1 941,4</b>	<b>2 148,8</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

**Tableau financier 5 : Paiements législatifs par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
Services immobiliers	6,2	3,8	2,3	10,0	9,7
Services des approvisionnements	17,3	18,6	16,4	19,4	19,1
Receveur général	5,0	4,9	5,3	4,0	4,0
Rémunération de la fonction publique	6,9	7,1	6,9	7,1	7,1
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	--	--	0,3	1,4	1,4
Services de coordination des communications	1,0	1,1	1,0	1,2	1,2
Soutien opérationnel	30,8	32,1	28,6	28,8	28,8
<b>Total des paiements législatifs</b>	<b>67,4</b>	<b>67,8</b>	<b>60,8</b>	<b>71,9</b>	<b>71,3</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Comprend les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE), le traitement et l'allocation pour automobile du Ministre, montant des recettes reçues durant l'année, le recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs, les frais des agences de recouvrement, les montants adjugés par la cour et les paiements aux municipalités et autres autorités taxatrices.

**Tableau financier 6 : Paiements de transfert par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<b>SUBVENTIONS</b>					
Subvention non financière à la Société Royale du Canada	--	0,16	0,08	0,08	0,08
Journée mondiale de la jeunesse	--	--	--	0,28	0,28
Paiements aux municipalités et autres autorités taxatrices	3,42	0,91	--	6,43	6,43
	3,42	1,07	0,08	6,78	6,78
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Association canadienne de normalisation	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Contribution à la Hudson Bay Port Company	2,22	0,98	0,20	0,79	0,79
Argentia Management Authority	--	--	--	3,50	3,50
	2,23	0,99	0,21	4,30	4,30
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>5,65</b>	<b>2,06</b>	<b>0,29</b>	<b>11,08</b>	<b>11,08</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices est dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde des biens immobiliers. Les subventions portées au crédit des paiements législatifs représentent les paiements non récupérés auprès des ministères responsables des biens.

Tableau financier 7 : Besoins en ressources par organisation et par secteur d'activité pour 2001-2002

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	ORGANISATION														Total
	Bureaux - ministre et et sous- ministre	Services immo- biliers	Services des appro- visionne- ments	Service opérationnel au gouverne- ment	Services gouverne- mentaux de télécommu- nications et informatique	Conseils et Véri- fication Canada	Groupe de mise en oeuvre des initiatives ministé- rielles	Bureau de la traduction	Res- sources humaines	Vérifi- cation et Éthique	Commu- nications	Bureau de l'élabora- tion de l'éthique	Services de coordi- nation des communi- cations	Services juridiques	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>															
Services immobiliers	--	1 538,7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1 538,7
	--	<b>1 478,9</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>1 478,9</b>
Service des approvisionnement	--	--	108,2	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	108,2
	--	--	<b>134,9</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>134,9</b>
Receveur général	--	--	--	98,4	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	98,4
	--	--	--	<b>90,8</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>90,8</b>
Rémunération de la fonction publique	--	--	--	27,9	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	27,9
	--	--	--	<b>30,3</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>30,3</b>
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	--	--	--	--	16,9	--	--	--	--	--	--	--	--	--	16,9
	--	--	--	--	<b>71,8</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>71,8</b>
Conseils et Vérification Canada	--	--	--	--	--	(1,1)	--	--	--	--	--	--	--	--	(1,1)
	--	--	--	--	--	<b>(1,4)</b>	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>(1,4)</b>
Bureau de la traduction	--	--	--	--	--	--	--	42,3	--	--	--	--	--	--	42,3
	--	--	--	--	--	--	--	<b>50,1</b>	--	--	--	--	--	--	<b>50,1</b>
Services de coordination des communications	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	75,6	--	75,6
	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	<b>85,5</b>	--	<b>85,5</b>
Soutien opérationnel	3,4	18,7	0,2	21,7	110,8	--	1,8	--	14,4	5,9	6,0	0,2	--	1,2	184,2
	<b>5,0</b>	<b>25,6</b>	<b>0,9</b>	<b>24,6</b>	<b>175,2</b>	--	<b>2,3</b>	--	<b>25,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	<b>0,6</b>	--	<b>1,1</b>	<b>273,6</b>
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	3,4	1 557,3	108,4	147,9	127,7	(1,1)	1,8	42,3	14,4	5,9	6,0	0,2	75,6	1,2	2 091,1
	<b>5,0</b>	<b>1 504,5</b>	<b>135,8</b>	<b>145,8</b>	<b>246,9</b>	<b>(1,4)</b>	<b>2,3</b>	<b>50,1</b>	<b>25,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	<b>0,6</b>	<b>85,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2 214,6</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>															
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	--	--	--	--	--	11,3	--	--	--	--	--	--	--	--
	--	--	--	--	--	--	<b>11,3</b>	--	--	--	--	--	--	--	<b>11,3</b>
Queens Quay West Land Corporation	--	--	--	--	--	--	4,0	--	--	--	--	--	--	--	4,0
	--	--	--	--	--	--	<b>4,0</b>	--	--	--	--	--	--	--	<b>4,0</b>
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	--	--	--	--	--	--	4,0	--	--	--	--	--	--	--	4,0
	--	--	--	--	--	--	<b>15,3</b>	--	--	--	--	--	--	--	<b>15,3</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	3,4	1 557,3	108,4	147,9	127,7	(1,1)	5,8	42,3	14,4	5,9	6,0	0,2	75,6	1,2	2 095,1
	<b>5,0</b>	<b>1 504,5</b>	<b>135,8</b>	<b>145,8</b>	<b>246,9</b>	<b>(1,4)</b>	<b>17,6</b>	<b>50,1</b>	<b>25,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	<b>0,6</b>	<b>85,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2 230,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les chiffres en caractère standard correspondent aux dépenses prévues.

Les chiffres en caractère gras correspondent aux dépenses ou aux recettes réelles de 2001-2002.

**Tableau financier 8 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Estimation courante des coûts totaux	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002	
				Dépenses prévues	Dépenses réelles
<b>Services immobiliers</b>					
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>					
St-Georges - IGC - Construction	4,4	0,0	0,0	2,3	0,0
Bathurst - Nicholas Denys - Amélioration de l'édifice	5,9	--	--	3,4	--
Campbellton - remplacement du tablier du pont - Amélioration de la structure	9,5	--	--	3,5	3,4
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</b>					
Charlottetown - IGC - Construction	35,3	--	--	0,6	--
<b>TERRE-NEUVE</b>					
Argentia - Décontamination	70,8	12,1	13,2	12,4	7,8
<b>QUÉBEC</b>					
Ville St-Laurent - 3155 Côte-de-Liesse - Rénovation	21,3	6,7	7,8	3,6	1,9
Montréal - Complexe Guy-Favreau - Dalle/Membrane	8,0	1,9	2,3	1,7	1,7
Montréal - 305 René-Lévesque - Rénovation	10,8	0,4	3,6	2,5	1,9
Rigaud - Collège des Douanes - Rénovation	6,7	0,2	--	7,5	5,9
<b>ONTARIO</b>					
St-Catharines - IGC - Rénovation	6,0	--	--	4,3	3,8
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)</b>					
Hull - Garage Laurier-Taché - Rénovation	58,6	9,3	5,5	2,1	3,3
Hull - Centre Bisson - Rénovation des fenêtres et de la maçonnerie	3,4	0,1	1,3	1,4	1,7
Hull - Place du Portage et Place du Centre - Nouveau système de sécurité	3,7	0,3	1,2	2,0	--
Hull - Portage IV - Remplacement du système d'alarme incendie	4,7	--	--	3,2	2,5
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)</b>					
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - Rénovation	9,7	5,9	2,8	6,5	0,1
Ottawa - Nouvel édifice de la Cour fédérale - Nouvelle construction	151,0	--	--	1,4	0,9
Ottawa - Lester B. Pearson - Initiative des bâtiments fédéraux	5,5	0,1	1,7	2,5	2,0
Ottawa - Hôtel de ville - Achat	72,2	--	--	40,6	36,1
<b>NUNAVUT</b>					
Iqaluit - IGC - Construction	10,9	7,9	1,6	0,9	0,2
<b>CITÉ PARLEMENTAIRE</b>					
Ottawa - Bibliothèque du Parlement - Rénovation	109,0	3,8	9,7	19,5	11,6
Ottawa - Mur rue Wellington - Travaux de maçonnerie et de fer forgé	5,0	0,4	0,1	0,2	0,1
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Rénovation	148,0	0,0	0,0	1,0	0,0
Ottawa - Colline parlementaire - Réparation du mur Vaux	4,8	1,1	0,1	1,5	2,1
Ottawa - À l'échelle de la Cité - ECE	25,0	4,1	7,3	7,5	3,7
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Équipements et éléments de connectivité	30,0	--	--	0,3	--
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>					
Réseau routier du Nord-Ouest - Reconstruction	596,2	13,3	14,0	13,0	14,1
Surrey - Centre de données fiscales - Rénovation	18,5	0,2	0,1	11,8	1,0
Vancouver - 401 Burrard - Achat	69,3	12,7	0,4	1,1	0,9
<b>Total des projets d'immobilisations</b>	<b>1 504,2</b>	<b>80,4</b>	<b>72,6</b>	<b>158,2</b>	<b>106,6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

Ce tableau comprend les projets d'immobilisations importants dont l'estimation du coût total est supérieure à un million de dollars.

IGC signifie "Immeuble du gouvernement du Canada".

**Tableau financier 9 : Prêts, investissements et avances**

(en millions de dollars)

PROGRAMME	au 31 mars		
	2000	2001	2002
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Monnaie royale du Canada	40,0	40,0	<b>40,0</b>
Compte du fonds de roulement des biens saisis	3,4	1,8	<b>5,5</b>
<b>Total du programme</b>	<b>43,4</b>	<b>41,8</b>	<b>45,5</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>			
Queens Quay West Land Corporation	45,8	45,8	<b>31,3</b>
<b>Total du programme</b>	<b>45,8</b>	<b>45,8</b>	<b>31,3</b>
<b>AUTRES</b>			
Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables (Note 1)	18,5	17,1	<b>20,6</b>
<b>TOTAL DES PRÊTS, INVESTISSEMENTS ET AVANCES (Note 2)</b>	<b>107,7</b>	<b>104,7</b>	<b>97,4</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

- (1) Les diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes représentent les sommes recouvrables de tous les ministères et organismes par le receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.
- (2) Des informations supplémentaires sur les prêts, investissements et avances mentionnés ci-dessus sont fournies au Volume I des Comptes publics.

## Tableau financier 10 : Fonds renouvelable des Services immobiliers

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	120,0	133,1	126,9	126,9	<b>159,2</b>
<b>Dépenses</b>	122,2	132,6	127,3	127,3	<b>160,3</b>
<b>Excédent (déficit)</b> <sup>(Note 1)</sup>	(2,2)	0,5	(0,4)	(0,4)	<b>(1,1)</b>

Ce tableau montre les pertes et les profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et les profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	2,2	(0,5)	0,4	0,4	<b>1,1</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,3	--	0,4	0,4	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,1	1,3	--	--	<b>4,0</b>
Sous-total	1,8	(1,8)	--	--	<b>(2,9)</b>
Variation du fonds de roulement	(2,0)	3,3	--	--	<b>(6,6)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(0,2)	1,5	--	--	<b>(9,5)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0,2	--	--	--	--
Aliénations / ajustements	--	(2,8)	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,2	(2,8)	--	--	--
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,3)</b>	--	--	<b>(9,5)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>80,2</b>	<b>99,0</b>	<b>99,1</b>	<b>99,1</b>	<b>97,7</b>
Transfert des passifs nets	18,8	--	--	--	--
Ajustement à l'autorisation estimée du fonds du début de l'exercice <sup>(Note 2)</sup>	--	--	--	(1,4)	--
Radiation à l'autorisation utilisée <sup>(Note 2)</sup>	--	--	--	(97,7)	<b>(88,2)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>99,0</b>	<b>97,7</b>	<b>99,1</b>	<b>0,0</b>	--
Limite de l'autorisation	450,0	450,0	450,0	450,0	<b>450,0</b>
Réduction de la limite d'autorisation <sup>(Note 2)</sup>	--	--	--	(300,0)	<b>(300,0)</b>
Limite révisée de l'autorisation	450,0	450,0	450,0	150,0	<b>150,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>351,0</b>	<b>352,3</b>	<b>350,9</b>	<b>150,0</b>	<b>150,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

- (1) Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes et les dépenses (496 millions de dollars pour 1999-2000, 572 millions pour 2000-2001, 663 millions pour 2001-2002).
- (2) Depuis le 31 mars 2002, la limite de l'autorisation est réduite de 450 à 150 millions de dollars. De plus, la radiation de l'autorité utilisée au 31 mars 2002 est approuvée à un maximum de 97,7 millions de dollars. Un ajustement de 1,4 million de dollars à l'autorisation estimée du fonds de 99,1 millions du début de l'exercice est requis afin de rencontrer le montant maximum de radiation approuvé de 97,7 millions de dollars.

## Tableau financier 11 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	23,4	21,5	23,0	23,0	15,7
<b>Dépenses</b>	3,5	6,0	3,8	3,8	3,2
<b>Excédent (déficit)</b>	19,9	15,5	19,2	19,2	12,5

Ce tableau montre les pertes et les profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et les profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	(19,9)	(15,5)	(19,2)	(19,2)	(12,5)
Variation du fonds de roulement	2,4	0,3	--	--	1,8
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	(17,5)	(15,2)	(19,2)	(19,2)	(10,7)
Paiement au Trésor	19,9	15,5	19,2	19,2	12,5
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	(4,3)	(1,9)	(2,0)	(2,0)	(1,7)
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	(1,9)	(1,7)	(2,0)	(2,0)	0,1
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	6,9	6,7	7,0	7,0	4,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Tableau financier 12 : Fonds renouvelable des services optionnels

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	83,0	99,5	91,9	91,9	<b>108,3</b>
<b>Dépenses</b>	81,6	102,0	93,3	93,3	<b>114,5</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	1,4	(2,5)	(1,4)	(1,4)	<b>(6,2)</b>

Ce tableau montre les pertes et les profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et les profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	(1,4)	2,5	1,4	1,4	<b>6,2</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,1	0,1	0,7	0,7	<b>0,1</b>
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	--	0,2	--	--	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	--	0,1	0,3	0,3	<b>0,2</b>
Sous-total	(1,5)	2,1	0,4	0,4	<b>5,9</b>
Variation du fonds de roulement	(0,5)	1,7	--	--	--
Paielements et variation des autres éléments d'actif et de passif	0,1	--	--	--	<b>(3,0)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,9)	3,8	0,4	0,4	<b>2,9</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	0,1	--	0,2	0,2	<b>4,4</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,1	--	0,2	0,2	<b>4,4</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(1,8)</b>	<b>3,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>7,3</b>
Augmentation de l'autorisation de prélèvement (Note 1)	--	--	--	7,1	--
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>17,0</b>	<b>15,2</b>	<b>15,8</b>	<b>15,8</b>	<b>19,0</b>
Ajustement à l'autorisation estimée du fonds du début de l'exercice	--	--	--	3,8	--
Radiation à l'autorisation utilisée (Note 1)	--	--	--	(22,7)	<b>(22,7)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>15,2</b>	<b>19,0</b>	<b>16,4</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6</b>
Limite de l'autorisation	200,0	200,0	200,0	200,0	<b>200,0</b>
Réduction de la limite de l'autorisation (Note 1)	--	--	--	(165,0)	<b>(165,0)</b>
Limite révisée de l'autorisation	200,0	200,0	200,0	35,0	<b>35,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>184,8</b>	<b>181,0</b>	<b>183,6</b>	<b>30,4</b>	<b>31,4</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note (1) : Depuis le 31 mars 2002, la limite de l'autorisation est réduite de 200 à 35 millions de dollars. Durant l'année, le Conseil du Trésor a approuvé une augmentation de l'autorisation de prélèvement pour l'exercice 2001-2002 d'un montant de 7,1 millions de dollars. De plus, la radiation de l'autorité utilisée au 31 mars 2002 a été approuvée à un maximum de 22,7 millions de dollars. Un ajustement de 3,8 millions de dollars à l'autorisation estimée du fonds est requis afin de rencontrer le montant maximal approuvé.

**Tableau financier 13 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique**

**État des opérations**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	143,5	124,4	105,1	105,1	131,8
<b>Dépenses</b>	143,7	118,1	105,4	105,4	129,9
<b>Excédent (déficit)</b>	(0,2)	6,3	(0,3)	(0,3)	1,9

Ce tableau montre les pertes et les profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et les profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	0,2	(6,3)	0,3	0,3	(1,9)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement des immobilisations	0,7	0,3	0,2	0,2	0,2
Gain sur aliénation d'immobilisations	--	(0,1)	--	--	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	--	--	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(0,5)	(6,5)	(0,2)	(0,2)	(2,4)
Variation du fonds de roulement	(0,3)	(2,4)	--	--	0,1
Paielements et variation des autres éléments d'actif et de passif	(0,2)	--	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,0)	(8,9)	(0,2)	(0,2)	(2,3)
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Aliénations / ajustements	(1,2)	--	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	(1,1)	0,1	0,2	0,2	0,1
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	(2,1)	(8,8)	--	--	(2,2)
Retour au Trésor du surplus accumulé	20,0	--	--	--	--
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	(22,6)	(4,7)	(4,7)	(4,7)	(13,6)
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	(4,7)	(13,6)	(4,7)	(4,7)	(15,8)
Limite de l'autorisation	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0
Réduction de la limite de l'autorisation <sup>(Note 1)</sup>	--	--	--	(25,0)	(25,0)
Limite révisée de l'autorisation	45,0	45,0	45,0	20,0	20,0
<b>Autorisation non utilisées reportée</b>	49,7	58,6	49,7	24,7	35,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note (1) : La réduction de la limite de l'autorisation de 45 à 20 millions de dollars est en vigueur depuis le 31 mars 2002.

## Tableau financier 14 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	113,7	112,8	94,0	94,0	<b>116,8</b>
<b>Dépenses</b>	110,8	109,5	93,4	93,4	<b>115,5</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	2,9	3,4	0,6	0,6	<b>1,3</b>

Ce tableau montre les pertes et les profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et les profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	(2,9)	(3,4)	(0,6)	(0,6)	<b>(1,3)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,1	--	0,1	0,1	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,5	0,3	0,3	<b>0,4</b>
Sous-total	(3,3)	(3,9)	(1,0)	(1,0)	<b>(1,7)</b>
Variation du fonds de roulement	(0,2)	0,7	(0,2)	(0,2)	<b>0,1</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(3,5)	(3,1)	(1,2)	(1,2)	<b>(1,6)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	--	--	0,1	0,1	<b>0,2</b>
Ressources financières nette utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	--	--	0,1	0,1	<b>0,2</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(1,4)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(0,2)	(0,2)	--	(0,3)	<b>(0,3)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>7,7</b>	<b>4,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>0,7</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>4,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>(1,0)</b>
Limite de l'autorisation	25,1	25,1	25,1	25,1	<b>25,1</b>
Réduction de la limite de l'autorisation (Note 1)	--	--	--	(5,1)	<b>(5,1)</b>
Limite révisée de l'autorisation	25,1	25,1	25,1	20,0	<b>20,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>21,1</b>	<b>24,4</b>	<b>24,2</b>	<b>19,4</b>	<b>21,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note (1) : La réduction de la limite de l'autorisation de 25,1 millions à 20 millions de dollars est en vigueur depuis le 31 mars 2002.

## Tableau financier 15 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Recettes</b>	144,5	157,2	158,9	158,9	<b>169,3</b>
<b>Dépenses</b>	140,2	152,1	160,4	160,4	<b>170,8</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	4,3	5,1	(1,5)	(1,5)	<b>(1,5)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) déficit	(4,3)	(5,1)	1,5	1,5	<b>1,5</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement des immobilisations	0,1	0,1	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2,0	1,8	1,5	1,5	<b>1,9</b>
Sous-total	(6,4)	(6,9)	(0,2)	(0,2)	<b>(0,6)</b>
Variation du fonds de roulement	(0,9)	(0,8)	(0,1)	(0,1)	<b>(0,3)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de	(7,3)	(7,7)	(0,3)	(0,3)	<b>(0,9)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0,1	0,3	0,3	0,3	<b>3,6</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités	0,1	0,3	0,3	0,3	<b>3,6</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2,7</b>
Augmentation de l'autorisation de prélèvement <sup>(Note 1)</sup>	--	--	--	2,8	--
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(0,3)	(0,4)	--	(0,5)	<b>(0,5)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(18,8)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(18,8)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(16,6)</b>
Limite de l'autorisation	75,0	75,0	75,0	75,0	<b>75,0</b>
Réduction de la limite de l'autorisation	--	--	--	(65,0)	<b>(65,0)</b>
Limite révisée de l'autorisation	75,0	75,0	75,0	10,0	<b>10,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>86,0</b>	<b>93,8</b>	<b>92,5</b>	<b>25,2</b>	<b>26,6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

- (1) Le Conseil de Trésor a approuvé une augmentation de l'autorisation de prélèvement pour l'exercice 2001-2002 d'un montant de 2,8 millions de dollars.
- (2) La réduction de la limite de l'autorisation de 75 millions à 10 millions de dollars est en vigueur depuis le 31 mars 2002.

### Tableau financier 16 : Fonds renouvelable de la Production de la défense

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de la défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

### Tableau financier 17 : Passif éventuel

*(en millions de dollars)*

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
<b>Total des revendications non réglées</b>	241,0	265,2	359,2

Notes :

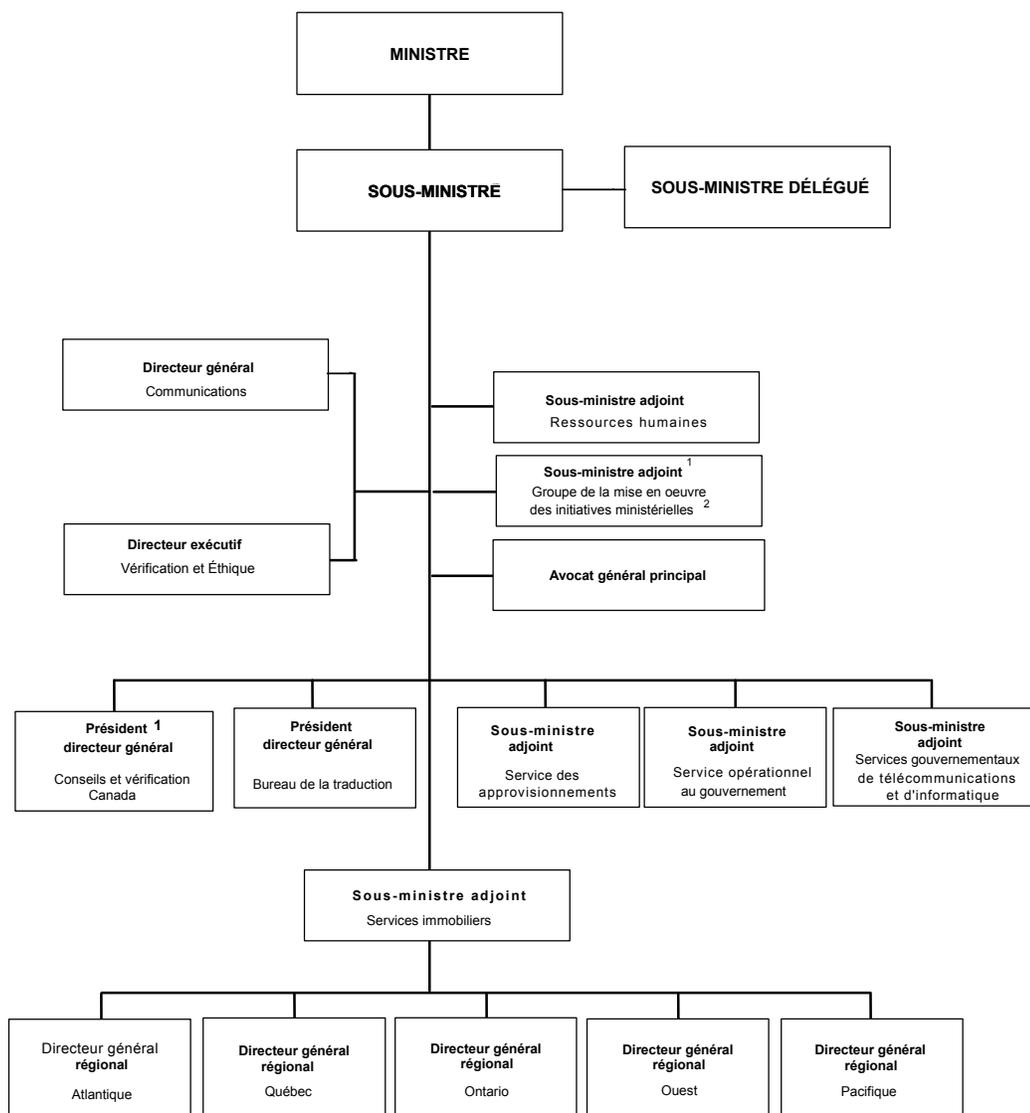
- (1) Ce passif éventuel correspond à environ 100 cas de litiges en cours concernant des différends contractuels, des dommages matériels ou des lésions corporelles.
- (2) Ce n'est pas la politique du Ministère de commenter l'issue prévue des litiges qui se trouvent à différents stades. L'État pourrait cependant être reconnu responsable dans certains cas et nous ne faisons état de ces litiges qu'à titre d'information.





## Annexe C — Autres renseignements

### Organigramme de TPSGC



<sup>1</sup> Le titulaire occupe les deux postes.

<sup>2</sup> Le Groupe de la mise en oeuvre des initiatives ministérielles a été transféré au Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État le 20 février 2002.



## **Lois administrées et règlements connexes**

TPSGC administre la totalité ou des parties des lois fédérales suivantes :

*Loi de mise en œuvre de la Convention sur les mines antipersonnel*

*Loi sur les ponts*

*Loi autorisant l'aliénation de la société Les Arsenaux canadiens Limitée*

*Loi sur la production de défense*

*Loi sur des subventions aux bassins de radoub*

*Loi sur l'expropriation*

*Loi sur la Commission du district fédéral*

*Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions*

*Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État*

*Loi sur le parc de Kingsmere*

*Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*

*Loi sur la rivière Outaouais*

*Loi sur le partage des prestations de retraite*

*Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*

*Loi sur la publication des lois*

*Loi sur l'administration des biens saisis*

*Loi sur les biens de surplus de la Couronne*

*Loi sur le Bureau de la traduction*



## **Pour de plus amples renseignements**

Monsieur Ravi Shankar  
Directeur général  
Secteur de la politique et de la planification ministérielles  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-1711

Madame Myra Conway  
Directrice générale  
Secteur des finances  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-8474

### **Sites Internet**

<http://www.tpsgc.gc.ca>  
<http://www.canada.gc.ca>